

# l'information/sud

Une semaine d'activités pour l'événement

## Festival de l'Age d'or dans la région de Drummondville



A L'OCCASION de la journée rouge et blanc, à la 93<sup>e</sup> exposition régionale de Victoriaville, on notait la présence du président national de l'Association des éleveurs Ayrshire de même que la princesse nationale Ayrshire. Dans l'ordre habituel, M. Clément Desrochers d'Arthabaska, président de l'Association des éleveurs Ayrshire

des Bois-Francis, Mlle Carmen Girouard, duchesse de Sainte-Victoire à l'expo de Victoriaville, M. Clément Beauchemin, propagandiste national Ayrshire, la princesse Ayrshire du Canada, Mlle Esther Dionne de Bedford et le président national Ayrshire du Canada, M. U. Bernier. (Photo Lero.)

DRUMMONDVILLE (P.M.) — "La vieillesse doit être, aujourd'hui, pour nos pères et mères, telle que nous voudrions qu'elle soit pour nous-mêmes, demain". C'est sous ce thème général que se déroulera la semaine prochaine (du 10 au 16 août) le premier festival de l'Age d'Or de l'histoire du Québec. L'initiative du département de l'animation du Pavillon Georges-Frédéric de Drummondville visait au départ uniquement à divertir de façon originale les pensionnaires âgés du Pavillon. Mais aussitôt que le projet vit le jour, tous les organismes qui s'occupent d'une façon ou d'une autre des vieillards demandèrent à participer au "montage" de cette semaine du festival. C'est ainsi que tous les vieillards de la région Drummondvilloise pourront se retrouver au cours de cette semaine de réjouissance, où il fera bon se rappeler de bons et vieux souvenirs.

Journée Ayrshire à Victoriaville

## Le taureau de MM. Hébert et Roy primé à l'exposition

VICTORIAVILLE (R.L.) — Etoile d'Or, Captain Maruis du même propriétaire a pris la deuxième place et Ronalynne Golden Hero de Roméo Roy a pris le troisième rang.

de Maurice Therrien a été jugé le meilleur et il est comme on le sait le réserve grand champion. Dans cette même classe, Rondeau Lucky Boy Baron d'Alphonse Rondeau a pris la deuxième place et Dehart's Brutos de Benoît Fleury la troisième.

Pour les taureaux nés entre le premier juillet 1968 et le 30 juin 1969, Chacook Antoine Samson

est choisi troisième. Roi Gracieuse de Wilfrid et Jean-Marie Roy a pris la deuxième place et Saint-Ménard Marquise Rameuse 2 de Clément Desrochers d'Arthabaska a été choisie troisième.

### Autres gagnants

Le juge à cette journée de jugement rouge et blanc était nul autre que le président de l'Association nationale des éleveurs Ayrshire du Canada, M. U. Bernier de Bedford.

Voici les gagnants des premières classes jugées hier.

Ainsi pour les taureaux nés entre le premier juillet 1969 et le 30 juin 1970, Etoile d'Or commandeur Duke appartenant à M. Maurice Therrien a été le meilleur.

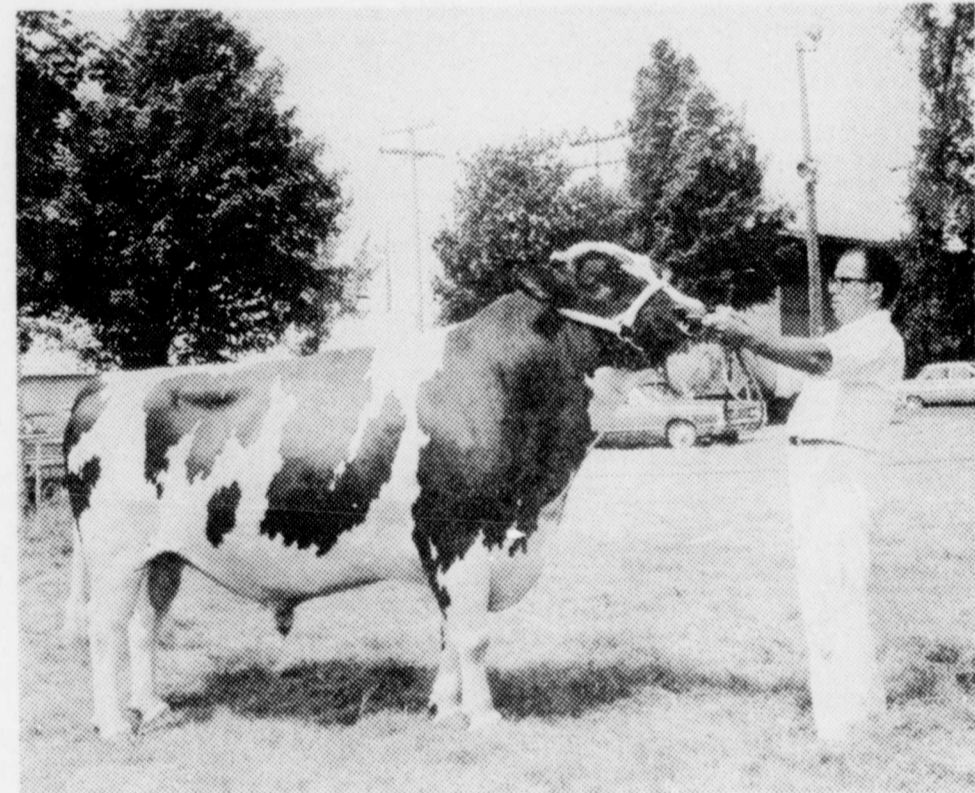
### Deux blessées dans une embardée

DRUMMONDVILLE (P.M.) — Deux personnes ont été légèrement blessées lorsque la voiture dans laquelle elles prenaient place a soudainement quitté la route transcanadienne pour capoter à quelques reprises dans le fossé à la hauteur de St-Eugène, à une quinzaine de milles de Drummondville. Les blessés ont été conduits à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville où leur état n'inspire aucune inquiétude.

L'accident est survenu vers 13h30 jeudi après-midi, au moment où la voiture de marque Ford 1966 et conduite par Michel Tremblay du 416 rue St-Albert, Rimouski, a dérapé pour ensuite aller s'arrêter dans un fossé, sens-dessus-dessous. Les blessés sont Mlle Jacinthe Gilbert de St-Gabriel de Rimouski et Mme Michel Tremblay de Rimouski.

### Un joueur de balle molle se brise la clavicule au cours d'une joute

ST-LOUIS DE BLANDFORD (G.A.N.) — Pierre Vézina de St-Louis de Blandford se remet de façon satisfaisante d'un accident survenu alors qu'il jouait de la balle molle. Le jeune homme de 17 ans s'est frappé violemment avec un autre joueur et s'est brisé la clavicule au cours de cette rencontre brutale entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> but. Il pourra bientôt repren-



ROY SALTEY JO, un taureau appartenant à M. Rémi Hébert de Saint-Vallière et M. J.M. Roy de Saint-Pierre de Broughton, a été déclaré hier grand champion Ayshire au jugement du rouge blanc à l'exposition régionale de Victoriaville. M. Rémi Hébert pose ici avec le champion. (Photo Lero.)

### Quinze garçons séjournent durant huit jours en forêt

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Un camp d'été est la principale activité qui figure sur le rapport des activités de la première partie des vacances estivales chez les scouts-éclaireurs de Princeville. Une quinzaine de

garçons ont passé huit jours en pleine nature dans les bois de St-Sophie de Mégantic. Durant ce séjour au camp, les participants ont fait des excursions en se guidant sur la boussole, organisé des jeux de nuit, tenu des marches sous la pluie. Trois des huit jours passés dans les bois ont été marqués par du mauvais temps mais les scouts-éclaireurs ont bravement fait face à la situation en maintenant leur programme d'action avec quelques modifications.

Des "visiteurs" non-invités se sont introduits en sourdine dans le camp des scouts-éclaireurs de Princeville à St-Sophie de Mégantic. Ces "visiteurs" ont même fait main-basse sur des réserves de viande où les garçons poussaient pour leur repas. Une enquête a révélé que ces "visiteurs" étaient des chats sauvages dont la tanière se trouvait dans les environs. Les participants ont apprécié au plus haut point tout ce qui avait été organisé à leurs intentions. La vie en commun en pleine nature durant huit jours a été pour eux une expérience qui valait la peine d'être vécue, ont-ils fait remarquer à la levée du camp.

D'autres visiteurs, invités ceux-là, ont passé quelques heures au camp des scouts-éclaireurs. Il s'agissait des parents des garçons. Pour la circonstance, les jeunes hôtes avaient préparé eux-mêmes les mets offerts pour le souper. Les invités, y compris les "cordons bleus" mère des campeurs ont trouvé que les aliments préparés avaient très bon goût et ont félicité les cuisiniers en "herbe".

plus de se sentir inutiles, ce qui ne convient pas nécessairement à tous les pensionnaires. Il existe donc un besoin chez ces gens qui veulent "faire quelque chose", et si on leur en donne la chance et les facilités, ils seront capables de réalisations surprenantes.

De plus, il faut sensibiliser la population à savoir que les vieux sont encore "capables" et qu'ils ont des besoins inhérents à leur âge et que ces besoins ne sont pas nécessairement des bonbons ou des cigarettes... M. Lupien compte beaucoup sur le "réveil" de toutes les personnes âgées pour qu'elles se valorisent elles-mêmes face à leurs possibilités. La meilleure façon de prouver cette théorie, c'est de le prouver concrètement. C'est pourquoi dans l'organisation de cette semaine de festival, rien n'a été laissé à la légère et on a demandé la participation complète de tous les pensionnaires du Pavillon. Ceux-ci ont répondu avec un tel enthousiasme que les organisateurs (les coordonnateurs plutôt) ont failli manquer de besogne pour les occuper tous.

### Programme

Le programme de la semaine est très chargé et convient à tous de façon générale. Le tout débute lundi le 10 août par l'ouverture officielle à laquelle plusieurs personnalités ont été invitées: M. Robert Bourassa, premier ministre de la province, a répondu qu'il ignorait s'il pourrait se libérer pour l'occasion mais qu'il était de tout coeur

avec l'organisation; pour sa part le premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau, n'a pas encore donné de réponse; M. Jean-Paul Ramsay, président du comité provisoire de la Fédération de l'Age d'Or du Québec a déjà confirmé sa présence; MM. Jean-Paul Lachance et Roland Dompierre, de la Fédération des Loisirs du Québec seront aussi présents; de plus, Me Bernard Pinard et M. Jean-Luc Pépin, respectivement députés de Drummond à Québec et à Ottawa seront probablement présents; le maire de Drummondville M. Philippe Bernier sera lui aussi de la fête. Il y aura par la suite, lundi, le couronnement de la reine choisie parmi les six duchesses qui concourraient pour le titre et un vin d'honneur sera servi aux invités de marque. La journée de mardi comportera un grand bingo où toutes la population est invitée et de nombreux prix en argent seront attribués. De plus, mardi soir on pourra assister à un défilé de mode inédit, où passeront parallèlement les anciens costumes et les modernes, tant dans le domaine des costumes de bain que dans les robes de mariées. Mercredi, un thé champêtre sera servi sur les terrains extérieurs du Pavillon alors que jeudi soir une grande soirée de spectacle sera présentée, comportant des chants, des déclarations et une "page des belles histoires des pays d'en haut". La semaine se terminera par une grande soirée canadienne samedi soir et une parade dimanche après-midi dans les rues de la ville. Le succès de cette semaine de festival est presque assuré quand l'on songe à tout le sérieux qui animait tant les vieillards que les animateurs.

### Sept étudiants de la régionale Carignan iront en Nouvelle-Ecosse

SOREL (L.B.) — Sept étudiants de la Commission scolaire régionale Carignan iront séjourner en Nouvelle-Ecosse, dans le cadre des échanges effectués par le service des jeunes voyageurs, patroné par les gouvernements provincial et fédéral.

En compagnie de 14 jeunes étudiants de la régionale Provencher de Nicolet, ils partiront lundi prochain le 10 août pour Montréal où ils passeront la journée, pour ensuite prendre l'avion lundi soir à 10 heures, à Dorval, à destination de Fredericton, où les voyageurs sont attendus vers minuit. Ils se dirigeront ensuite par autobus à Truro, où le groupe séjournera jusqu'au 18 août. Chaque voyageur sera hébergé par une famille de l'endroit. Les jeunes quitteront Truro le 19 août à destination d'Halifax d'où ils prendront l'avion pour revenir à Montréal et finalement à Sorel et à Nicolet. Le groupe sera accompagné de M. et Mme Paul Fournier, principal-adjoint de l'école polyvalente Jean-Nicolet. Ces voyages ont été mis sur pied en 1964, à la suite, d'une entente fédérale-provinciale, en vue de l'annéer du centenaire de la Confédération. Devant le succès remporté en 1965, 66 et 67, les organisateurs ont décidé de poursuivre le programme qui permet à chaque année, à plusieurs jeunes de voyager à travers le pays et de découvrir davantage le Canada.

### Une journée Sorel au parc Jarry

SOREL (L.B.) — Le 2 septembre prochain sera la journée de la ville de Sorel au Parc Jarry.

A cette occasion, les Pirates de Pittsburgh visiteront les Expos. On s'attend à ce que plusieurs centaines de Sorelois accompagnent S. H. le maire, M. Luc Poupart et les six conseillers à cette journée avec nos Expos.

Le premier ministre de la province, l'honorable Robert Bourassa et le ministre d'Etat à l'Industrie et du Commerce, l'honorable Claude Simard ont déjà reçu des invitations pour être parmi les invités d'honneur.

La responsabilité de cette organisation a été confiée à M. Gaston Gauthier, M. Maurice Bouliane, gérant du poste CJSO et à M. Bernard Turcotte, directeur du Service de la récréation et des parcs de Sorel.

Les billets pour cette journée Soreloise seront en vente à compter de mardi, le 11 août au bureau du Service de la récréation et des parcs de Sorel. L'Harmonie Calixa-Lavallée donnera un spectacle de 20 minutes pour ensuite interpréter l'hymne national américain et l'hymne national canadien. Ron Fairly sera le joueur honoraire par les Sorelois ainsi que l'instructeur Gene Much et le président des Expos, M. Jim Fanning.

### Les Ecuyers participeront à une compétition à Verdun

VICTORIAVILLE (R.L.) — C'est au stade de football de Verdun qu'aura lieu samedi le 8 août la plus grande compétition de corps de clairons et trompettes de l'Association musicale de Québec. Les Ecuyers de Victoriaville participeront avec 26 autres corps venant de toutes les parties de la belle province.

L'AMQ décernera plusieurs trophées pour différentes classes.

A midi, les Ecuyers de Victoriaville affronteront en compétition les Canadiennes de Montréal et les Son-Or de Laprairie.

Le corps Les Ecuyers de Victoriaville a à peine un an d'existence. Il est formé de jeunes garçons de 12 à 17 ans.

### Feu d'herbe tenace à St-Sylvere

SAINT-SYLVÈRE (DNC) — Les garde-feu ont été mandés dans notre paroisse pour éteindre un feu d'herbe qui avait pris naissance dans le pré, près du village, à un demi-mille des terres où l'on trouve des bleuets en abondance.

Plusieurs hommes ont dû lutter jour et nuit pour circonscire le feu qui, d'heure en heure, gagnait du terrain.

C'est la pluie et l'effort concerté des hommes qui ont finalement raison de ce feu.

### Un des premiers boursiers de Fer et Titane vient d'obtenir son diplôme

SOREL (L.B.) — Un des premiers boursiers de Fer et Titane du Québec Inc., M. Michael Ash, vient d'obtenir son diplôme comme bachelier en administration à l'Université Bishop de Lennoxville. Il s'est classé premier de sa classe avec une moyenne de 83,6 pour cent.

Il y a quatre ans, Michael Ash méritait une bourse de \$500 de Fer et Titane du Québec Inc. et l'an dernier, il gagnait la récompense annuelle de la Chambre de Commerce de Sherbrooke.

Durant trois étés, il a travaillé comme analyste au centre de recherche de Fer et Titane au Québec. Il est présentement à l'emploi de la firme MacDonald-Currie à Montréal.

Michael Ash est le fils de M. Norman E. Ash, acheteur en chef de la Société Fer et Titane du Québec.



### Les saletés causent la pollution

M. YVES RICARD, du 103 boulevard Justas Est, en a plein le dos des saletés que déverse sur les maisons et terrains de ce secteur l'entreprise Mailhot et Frères. Le résident de ce secteur a décidé de placer une affiche sur son terrain annonçant que cette zone est un danger pour la pollution. On sait qu'il y a quelques se-

maines, la firme Mailhot et Frères signalait au conseil de ville de Victoriaville qu'elle avait pris les mesures pour que des saletés ne se déversent plus sur les terrains avoisinants, mais selon les contribuables de ce secteur, rien de concret ne semble avoir été fait. (Photo Lero.)

# éditorial

## Le gouvernement a fait preuve de lucidité

Le gouvernement de la province de Québec a réagi avec une certaine lucidité face au conflit de la construction qui paralyse depuis le 13 juillet dernier plusieurs chantiers de construction du Québec.

Face à ce projet de loi, présenté à l'Assemblée nationale vendredi, par M. Pierre Laporte, ministre du Travail, il semble certain que le gouvernement a voulu tout simplement donner une dernière chance aux sept parties en cause, pour régler eux-mêmes le différend. Cependant, les deux centrales syndicales, la FTQ et la CSN, de même que les cinq associations patronales devront obligatoirement respecter certaines clauses limitatives dans leurs négociations forcées.

Naturellement, plusieurs travailleurs de la construction qui sont favorables à cette grève crieront trop rapidement hélas sur tous les toits que ce projet de loi est antisyndical puisqu'il force les grévistes à retourner au travail dès lundi. C'est leur droit le plus strict.

Mais, nous sommes portés à croire que lorsque le bien commun est directement touché, c'est le cas de la grève dans le domaine de la construction, il est du devoir d'un gouvernement de recourir à tous les moyens légaux pour mettre un terme à une telle saignée.

Le conflit de la construction touchait 40.000 travailleurs et paralysait des projets de construction évalués à

\$602 millions. Sans aucun doute, si le gouvernement s'était pieusement croisé les doigts en attendant un règlement de ce conflit, l'économie québécoise et le bien-être des travailleurs eux-mêmes, s'en seraient ressentis douloureusement.

Par cette loi, le gouvernement a tout simplement voulu protéger l'intérêt commun, n'en déplaise aux tenants de la grève. En revanche, il offre aux travailleurs de la construction le soin de régler les questions épineuses en leur accordant 30 jours de négociations.

Si aucune entente n'intervient d'ici là, le gouvernement provincial prévoit la convocation de la Commission parlementaire du travail. Au terme de son travail, le conseil des ministres déterminera les conditions de travail régissant les ouvriers de la construction du Québec.

C'est donc dire, que les dirigeants syndicaux ont 30 jours pour régler définitivement cet épineux problème de la parité salariale. Il serait tout à fait normal que les ouvriers tentent eux-mêmes d'en arriver à un compromis au lieu de se voir imposer des conditions de travail et de salaire par les ministres du gouvernement.

Entre temps, les travailleurs de la construction pourront profiter d'une augmentation de salaire générale de \$0,75 répartie sur une période de deux ans. Cette proposition n'a en fait rien de neuf puisqu'elle représente les

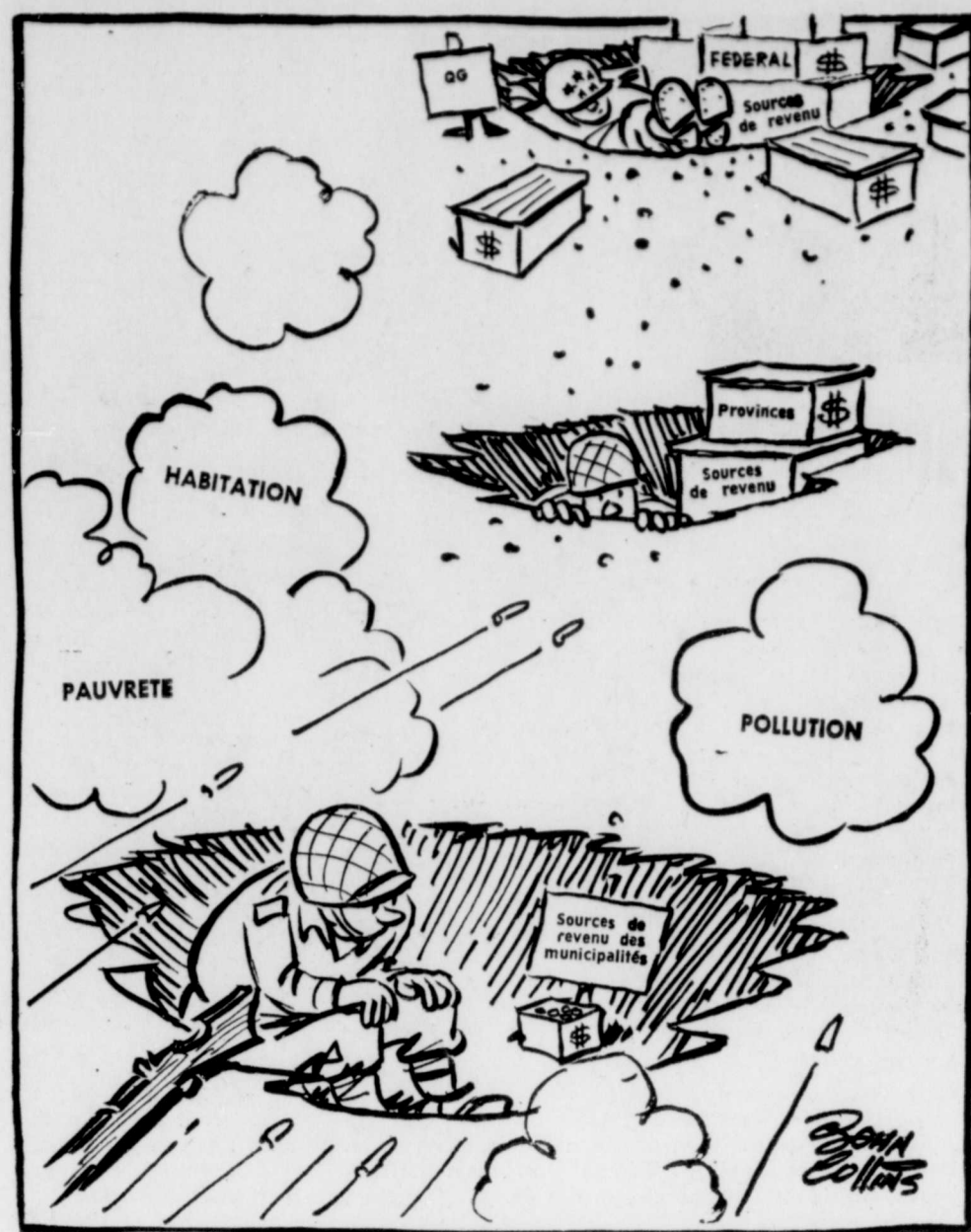
dernières offres salariales de la partie patronale.

En fait, les ouvriers de la construction n'ont rien à perdre, face à ce projet de loi 38. Tout au contraire. Ils ont tout à gagner, si naturellement, ils font preuve de bon sens. Il est à espérer qu'ils obéiront immédiatement aux différentes clauses de ce projet de loi lorsqu'il aura été adopté par les députés de l'Assemblée nationale. S'ils refusent de se plier aux exigences de cette loi, ils n'auront qu'à supporter l'odieuse des sanctions qui sont prévues par la loi soit des amendes allant jusqu'à \$50.000 par jour et une peine d'emprisonnement d'un an au maximum.

Le temps est venu, pour les grévistes et les patrons de se mettre à la table et de tenter par tous les moyens d'en arriver à une solution acceptable et juste pour tous. L'heure des déclarations fracassantes et des belles promesses est terminée. Il appartient donc aux différents groupements concernés par le conflit de la construction de faire preuve de lucidité s'ils ne veulent pas que demain, le gouvernement soit obligé d'imposer des conditions de travail qui ne plairont pas aux travailleurs et aux patrons.

Si l'on refuse de négocier de bonne foi au cours de cette période de 30 jours, les travailleurs et les patrons n'auront alors qu'à s'en prendre à eux-mêmes...

Réjean LACOMBE



Ceux qui sont plus près du front, ont le moins de munition

## Le gouvernement Bourassa opte pour la facilité

Le gouvernement Bourassa a décidé qu'il n'y aurait plus de festival "pop" au Québec et comme première mesure, il n'accordera pas de permis aux organisateurs du festival qui devait se tenir à la fin du mois à Ste-Croix.

Le premier ministre, au cours d'une conférence de presse, a expliqué que son gouvernement avait pris cette décision à la suite des rapports qu'il a reçus sur le festival de Manseau. De plus, M. Bourassa a ajouté que des poursuites pourraient être prises vis-à-vis certains organisateurs de ce festival. Toutefois, il n'a pas dévoilé l'identité des personnes qui pourraient être visées.

Nombreux sont ceux qui se réjouissent de cette dernière décision du gouvernement du Québec. Pour notre part, nous croyons que le gouvernement Bourassa a opté pour la facilité. Ce ne sont pas les festivals "pop" qui sont mauvais en soi, mais bien les abus auxquels ils peuvent donner lieu. Le moyen le plus efficace et le plus rapide de mettre fin à un mal de tête est la guillotine. Cependant, tous conviendront qu'il s'agit d'un moyen un peu trop radical. C'est pourtant la solution que vient de choisir le gouvernement.

Le gouvernement aurait dû plutôt faire enquête sur les organisateurs du festival de Ste-Croix et exiger d'eux, si naturellement ils pouvaient montrer patte blanche, des garanties suffisantes pour que ne se répètent pas les mêmes erreurs qu'à Manseau, cela signifie une publicité trompeuse alors qu'on annonçait la venue d'orchestres et de chanteurs de réputation mondiale qui ne se sont pas montrés, une organisation matérielle qui laissait fortement à désirer alors que les responsables s'étaient engagés à offrir tous les services hygiéniques.

Quant aux orgies qui se sont déroulées sur le terrain du festival de Manseau: vente ouverte de la drogue comme s'il s'était agi de vulgaires hot-dog à un pique-nique familial, exhibitionnisme etc., on peut se demander si les autorités policières ont vraiment fait un effort pour freiner ce laisser-aller dégoûtant. Est-ce que les policiers ont seulement tenté de mettre sous arrêt les gros distributeurs de drogue? Ne se sont-ils pas plutôt fermés les yeux avec complaisance, cela à n'en pas douter selon les directives reçues.

Il est trop facile aujourd'hui pour le gouvernement du Québec de jeter

tout le blâme sur les organisateurs du festival de Manseau alors qu'il y a eu quelque part complicité tacite.

Dans tout cela, l'on oublie peut-être la jeunesse qui, en somme, a été victime de certains profiteurs et qui n'a pas été suffisamment protégée physiquement et moralement.

Il ne faut surtout pas croire que les amateurs véritables de ces festivals "pop" ne sont que des dépravés et des loques humaines. Ce genre de musique qui nous dépasse semble répondre à un désir de cette jeunesse que nous ne comprenons plus. Mais cela ne veut pas dire pour autant que les jeunes ont tort. La décision du gouvernement nous semble fort discutable puisqu'elle se base sur des prétextes qui n'ont rien à voir avec le fond du problème.

C'est un peu comme si les autorités gouvernementales interdisaient la tenue de la classique de canots de la Mauricie sous prétexte que cela donne lieu à des abus de boissons. Plutôt que d'interdire cette compétition sportive, il serait logique d'exercer une étroite surveillance sur les routes et de sévir contre les conducteurs pris en état d'ivresse au volant.

Sylvio St-AMANT



## propos délibérés

La drogue

par Claire Roy

On ne parle que de la drogue. Les sociologues, les éducateurs, les médecins interrogés ont tenté des explications qui ne réussissent à satisfaire personne. On a aussi posé la question aux jeunes qui en font usage et leurs réponses ont été vagues, peu claires. Le désir d'expériences nouvelles, le besoin d'évasion et le moyen d'échapper aux servitudes d'une société qu'ils réprouvent. Mais ces réponses ne me semblent pas suffisantes, du moins pas complètes. Tous les adultes, effrayés des ravages de cette recherche de paradis artificiels, dont les effets peuvent compromettre gravement la prochaine génération, se demandent pourquoi. Pourquoi? Et personne n'a trouvé le moyen pour en sortir.

Je ne prétends pas, avec mes faibles lumières, apporter une solution au problème. Ce serait présomptueux et contraire à la vérité. Mon propos n'a qu'un seul objectif: Présenter le résultat de mes observations et de mes réflexions personnelles.

Je sais bien que la jeunesse "POP" n'est pas toute la jeunesse. A côté des "hippies" il existe toute une jeunesse sérieuse, qui travaille avec acharnement à réaliser un idéal même si l'on doute parfois de l'idéal à atteindre.

Mais la jeunesse "POP", les "hippies", ce sont aussi des personnes humaines, dans toute la splendeur de leur âge. Et on se demande s'ils sont heureux dans leur abandon de tout ce qui constitue notre société organisée. Et on ne peut les rejeter d'une phrase et d'un geste, comme s'ils n'existaient pas. On

ne peut non plus mettre de côté la notion que notre société est malade et qu'un changement est nécessaire. Mais il est indiscutable que ce changement ce n'est pas eux qui l'apportent. Quel monde sauraient-ils organiser?

Il faut remonter jusqu'à nous, la société que nous avons formée, l'éducation que nous avons donnée pour trouver la source du mal. Du moins la génération d'après-guerre.

Durant ma jeunesse, nous n'étions pas malheureux. Durant les vacances, nous nous contentions de plaisirs simples: les sports et les petites soirées dansantes, le tout soigneusement chaperonné. Nous rêvions bien d'un peu plus de liberté et il nous arrivait de tricher quelquefois, mais, en somme, nous avons connu une belle jeunesse, sans les tourments dont les jeunes d'aujourd'hui cherchent à s'évader.

Mais il est une chose qu'on nous avait enseignée: la discipline, la maîtrise de soi, la limitation de nos désirs. Nous avions aussi le goût du travail, du travail bien fait. Les adolescents aidaient à la maison et dans les jardins et les parterres. Ils rendaient des services. Les parents n'avaient pas besoin de payer pour faire tondre le gazon ou laver la vaisselle.

Il est un mot que j'ose à peine écrire, tant il est démodé. Pourtant ce qu'il exprime est une vérité de tous les temps. C'est le mot sacrifice. Et nul ne peut nier que le sacrifice ne soit nécessaire à la formation de la volonté. Ce qui manque aujourd'hui.



Par Jean-Paul Desbiens

## Comment va la santé?

Monsieur Jean-Paul Desbiens  
Rédacteur en chef La Presse  
7 ouest, rue Saint-Jacques Montréal  
Monsieur Desbiens,

Dans la Presse du lundi 29 juin 1970 votre chronique s'intitulait "Comment va la santé?"

Au paragraphe 4: le plafond des dépenses de l'Etat: il est question que le déficit de l'Assurance-Santé en Angleterre est seize fois plus élevé qu'en France, où il est déjà difficile à supporter. La couverture dans les deux pays est universelle. La différence tient à ce qu'en France le requérant doit fournir quelque chose, tandis qu'en Angleterre, il ne contribue pas.

D'après mon expérience, voici le pourquoi: Les Canadiens ignorent sans doute que nous sommes 28 pays appartenant au Commonwealth et, par conséquent, l'Angleterre en étant la mère patrie tous ses membres peuvent lors d'un séjour à Londres soit pour affaires, ou pour leur plaisir, jouir de ses bienfaits gratuitement.

Comme nous sommes tous un peu profiteur de nature, nous trouvons cette occasion importante soit pour obtenir: lentilles, prothèses, même un séjour à l'hôpital si cela est nécessaire, et tout cela au frais de l'Etat.

En plus, lorsque vous quittez, comme ce fut mon cas, The St. Bartholomew's Hospital E.C.I., on vous remet un semi-dossier avec votre numéro comme référence. Voilà le pourquoi du déficit de l'Assurance-Santé. (Mais l'Angleterre, toujours noble, ne s'en plaint pas, cela fait sa réclame). Je me rappelle hélas, lors d'un séjour à l'Hôtel-Dieu de Montréal, avoir eu à subir les foudres pour exiger mon dossier, chose tout à fait légitime et à laquelle nous avons droit lorsque nous payons, mais essayez voir? C'est le silence le plus complet, car nous ne sommes que des cobayes.

Nos Canadiens auraient avantage à voyager et à connaître vraiment tous les bienfaits et avantages que le Commonwealth nous offre. Quels sont ceux qui évaluent leur santé?

Malheureusement au Québec, tout nous coûte beaucoup plus cher, soit pour obtenir justice ou nous faire instruire.

Claire La Chance  
2150, rue Bishop, app. 304  
Montréal 107

## votre opinion

### Des propositions exactes

Que l'on profite donc des propositions exposées pour la libération économique, en récupérant le crédit-argent et en se servant de notre propre instrument.

Le seul remède aux maux financiers et économiques est la réforme monétaire. Evidemment, ce n'est pas une fin en soi mais plutôt un moyen vers une fin économique car les propositions exposées renferment beaucoup plus qu'une simple question monétaire, bien qu'importante et prioritaire. En effet, elles impliquent une conception de relations entre les individus et l'association, dans un système qui doit être fait pour les hommes et non pas "les hommes pour le système". L'homme doit donc développer sa personnalité afin de s'élever au dessus du système: ce principe de base doit donc être admis.

Les différents systèmes d'une société doivent exister pour promouvoir les principes qu'ils contiennent et si un gouvernement se refuse, s'oppose à ces principes, il doit disparaître. Si des coutumes politiques, économiques ou sociales paralysent l'épanouissement et le développement, elles doivent être modifiées. Si l'industrialisation ou un matérialisme effréné empêche la croissance, il doit être remplacé.

Nous devons bâtir en partant de la base et

pour ce faire, il nous faut partir de l'individu en lui accordant le respect dû à la personne humaine: sécurité économique et liberté personnelle avec de solides principes de justice sociale.

La base de toute réforme sociale, économique ou financière est la réalité et l'humanité. C'est pourquoi les objectifs doivent améliorer le sort de l'homme surtout à l'époque où nous vivons et qui veut une politique opposée à l'homme, donc contraire à lui. Le défi cherche à le subjuguier au lieu de le servir. N'oublions surtout pas que pour qu'une nation soit forte, il faut que l'homme reconnaisse et accepte la dignité humaine.

Si l'on engage un gérant, dans une banque, nous sommes en droit d'exiger qu'il nous donne les services auxquels nous nous attendons car la banque ne doit pas être notre maîtresse mais notre servante. C'est la même chose pour un gouvernement qui se dit souverain et sain, sa gouverne ne doit pas comprendre seulement politique sociale ou taxation.

Nous vivons actuellement dans un monde où il existe une drôle de démocratie: la "bancrocratie" est maîtresse et notre législation n'a rien à y voir; c'est dans le système financier actuel et bancaire que naît la dilatation et la compression du crédit.

J. Donat DUPONT  
(L'Observateur)  
Trois-Rivières

## le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée  
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501



ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Cœur du Québec	18.00	10.00	6.00	2.50
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot	30.00	16.00	9.00	4.00
Ailleurs au Canada et aux États-Unis	35.00	20.00	12.00	5.00
Autres Pays:				

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILÉ, Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe  
Enregistrement No. - 0746

The Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes les informations qui émanent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

## Une bise universelle

deviez avoir sept ou huit ans. C'était dans la grange du voisin et vous étiez le "docteur". Sans crier gare...SMACK! vous avez plaqué un retentissant baiser sur la joue de votre infirmière. Avec l'agilité de ses six ans, la petite voisine a couru pleurer à sa mère que vous lui aviez fait "mal". Vos mères se sont enroulées à votre sujet... petit salaud...mal élevé... etc... L'infirmière est maintenant votre femme et les "smacks" sur la joue ne lui font plus mal...moins qu'autrefois en tout cas.

Chut! Regardez de l'autre côté de la rue. Un jeune couple arrive du cinéma. Les deux sont appuyés sur un lampadaire et "causent de très près". Au deuxième étage, les malheureux ne le savaient pas, leurs parents donnent ensemble un coup de berceuse. Ce sont deux couples voisins dont les enfants se tiennent parfois la main...

"Eglantine! monte ici," hurle sa mère. "Que fabriquais-tu là petite excitée?" En bas, un formidable POP retentit et le petit voisin vérifie si sa lèvres supérieure est toujours là. "Nous causions des cours au CEGEP", se défend candideusement Eglantine. "A vous voir, fait entendre sa mère, on dirait qu'on y enseigne la soudure... monte ici tout de suite!" L'humanité est un perpétuel baiser... bonne bise à tous!

Arrivons en aux blancs. Ah! ceux-là, ils s'embrassent depuis la plus haute antiquité, comme le dit si bien mon copain Albert? Vous

Congédié de son poste de gérant du Colisée-Cardin

# Cause prise en délibéré dans le cas de M. Jacques Lavallée

SOREL (L.B.) — Les audiences dans la cause de Jacques Lavallée, qui avait été congédié de son poste de gérant du Colisée-Cardin de Sorel, ont été complétées au palais de justice de Sorel.

Me Pierre Bolduc, commissaire-enquêteur à la Commission municipale du Québec, après avoir entendu les plaidoiries de l'avocat de la ville, Me Bernard Prud'Homme de Montréal, et de Me Gaston Gauthier de Sorel, procureur de M. Lavallée, a pris la cause en délibéré. On croit qu'il rendra son jugement à la fin du mois.

Les conseillers Lucien Lamoureux, Marcel Gauthier, et Eugène Nolin, appelés à témoigner, ont déclaré n'avoir jamais été d'accord avec le congédiement de M. Lavallée. Ils avaient d'ailleurs voté contre la résolution prévoyant le congédiement, qui a été adoptée le 7 avril dernier, avec le vote majoritaire du maire Poupard, trois conseillers, MM. Michel Pelletier, Charles-Omer Pélouin et Georges Lallancette, s'étant prononcés pour le congédiement et les trois autres contre.

Il a été révélé qu'au cours de l'audition de mercredi que le maire Poupard aurait déclaré peu de temps après son assermentation qu'il fallait régler le cas de Jacques Lavallée, sou-

tenant qu'on n'avait pas besoin de gérant au Colisée-Cardin et que ce poste coûtait trop cher.

Les trois conseillers Lamoureux, Nolin et Gauthier se sont objectés à cette mesure, déclarant que ce serait la seule arène sans gérant et ont demandé qu'une étude approfondie soit faite. Elle fut confiée au gérant municipal, M. Théodore Bardié, au trésorier, M. Gilles DeGrandpré, au greffier, M. Georges Zakaib et au directeur du service de la récréation, M. Bernard Turcotte. Les conclusions de l'étude étaient à l'effet qu'un gérant était nécessaire, même avec la création d'un département des services communautaires, qui groupait les différents services de loisirs, sports et récréation sous un même département.

Passant outre aux conclusions du rapport, et après des amendements apportés à l'organisme préparé par les responsables du rapport, le conseil, du division, procédait le 7 avril au congédiement de M. Jacques Lavallée, un congédiement temporaire, retrouve-t-on dans la résolution adoptée à cet effet.

Il a également été mis en preuve au cours de l'audition de la cause, que le conseiller Michel Pelletier avait en main une résolution de congédiement,

alors que le rapport n'avait pas encore été étudié par les membres du conseil.

Le maire de la ville de Sorel, M. Luc Poupard, a été rappelé dans la boîte aux témoins. Il a soutenu qu'il y avait conflit d'intérêt pour M. Lavallée dans le fait d'occuper le poste de gérant

du Colisée, puisqu'il était propriétaire du club de hockey les Eperviers de Sorel. Lors de son premier témoignage, le maire Poupard avait parlé d'austerité comme cause de renvoi de M. Lavallée. Le procureur de ce dernier lui fait cependant avouer qu'il n'avait pas pris connaissance du rapport financier du

Colisée, ce rapport n'étant pas encore complété à cette époque. Quant au directeur du service de la récréation et des Parcs, M. Bernard Turcotte, il a souligné dans son témoignage, qu'un gérant ou administrateur était nécessaire pour s'occuper du Colisée-Cardin, particulièrement durant la saison d'hiver.



DANS LES CADRES de la semaine de l'exposition régionale de Victoriaville et de la journée noir et blanc, l'Association Holstein des Bois-Francis et la société d'agriculture du district d'Arthabaska recevaient à un banquet les éleveurs Holstein à la salle Windsor. A cette occasion, des trophées et des bannières ont été

présentés aux exposants les plus méritants. Nous apercevons ici M. Roger Rousseau de Nicolet, président provincial de l'Association Holstein du Québec, remettant à M. Albert Pénin de Warwick la trophée pour le meilleur troupeau Holstein. (Photo Lero)



M. Bertrand Boisclair, de la ferme du même nom à Sainte-Clothilde, s'est couronné d'honneurs à l'occasion de la 93e exposition régionale de Victoriaville. M. Boisclair et son épouse arborent fièrement les bannières du meilleur exposant Holstein et du meilleur éleveur Holstein

qu'ils ont méritées. Au centre, on reconnaît le dynamique président de l'Association des éleveurs Holstein des Bois-Francis, M. Pierre Gignac de Disraeli, et à l'arrière, le propagandiste provincial Holstein, M. Raymond Coriveau. (Photo Lero)

A l'exposition de Victoriaville

## Meilleur troupeau Holstein: celui de M. Albert Pénin

VICTORIOVILLE (R.L.) — C'est M. Albert Pénin de Warwick qui a reçu le trophée pour avoir présenté le meilleur troupeau Holstein à la 93e exposition régionale de Victoriaville. Bertrand Boisclair de Sainte-Clothilde a pris la deuxième place dans la classe de groupe et W.K. Macleod de Disraeli la troisième.

Bertrand Boisclair a gagné en plus la bannière du meilleur éleveur Holstein et la bannière du meilleur exposant Holstein. Pour la vache ayant le meilleur pis, chez les Holstein, la gagnante a été Deslacs Béline appartenant à M. Antonio Tourigny de Victoriaville.

Femelle trois ans  
Voici par ailleurs le reste des gagnants dans les autres classes au jugement Holstein de la 93e exposition régionale de Victoriaville. Dans la classe des femelles de trois ans, les honneurs sont allés à Clairbois Sophie Trépanier de Victoriaville. Bertrand Boisclair, Fréchet Citation BlackMaggie d'Albert Fréchet et Pin-O-Lis Marine de Claude Pénin la troisième.

Femelle 4 ans  
Dans la section des femelles de quatre ans, Deslacs Béline d'Antonio Tourigny l'a emporté.

Pépinose Boy Lison d'Albert Pénin s'est classée deuxième et Aylmer Royal Mark Liette de W.K. Macleod, troisième.

Femelles 5 ans ou plus  
Dans la section des femelles

## Deux des premiers ouvriers de Fer et Titane de Tracy prennent leur retraite

TRACY (L.B.) — Deux ouvriers de la première heure de la Société Fer et Titane du Québec (Quebec Iron and Titanium Corporation), établie à Tracy et Saint-Joseph de Sorel en 1950, ont décidé de prendre leur retraite. Il s'agit de MM. Omer Courteau et Paul Ethier.

Pour souligner seize années de loyaux services, la compagnie a offert un dîner en leur honneur. Plusieurs anciens représentants syndicaux et anciens patrons y ont participé.

On remarque également MM. Edson Leblanc, surveillant à l'entreposage et à l'expédition, Napoléon Millette, vice-président du syndicat, André Paul,

Une somme de \$2,000 consacrée à l'achat

## Un réseau de lumières décoratives à Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Les édiles municipaux de Princeville ont voté un montant de \$2,000 pour l'achat d'un système de lumières décoratives pour les rues de la ville. Une tranche de \$1,000 sera versée en décembre à la firme qui fournit le matériel et l'autre \$1,000 sera payé en janvier 1971. Pour ces deux montants, du matériel valant \$2,500 sera reçu à temps pour la période des fêtes 1970. Le conseil municipal décidera par la suite s'il doit réaliser les autres étapes du réseau projeté pour ces lampes décoratives, dont le coût total est estimé à \$5,000.

Les finances  
Pour les sept premiers mois de 1970, les revenus ont totalisé \$175,701.20 au conseil municipal urbain de Princeville. La taxe de vente a rapporté \$30,198. Le total perçu en taxes d'aqueduc et d'égoûts, s'élève à \$181,589.51 pour la même période.

Quant aux dépenses pour les sept premiers mois de 1970, elles se sont élevées à \$137,852.15. La voirie a coûté \$5,870.54. Le service de l'aqueduc et d'égoûts a pris une tranche de \$5,238. Des obligations pour \$15,500 ont été rachetées. Les intérêts sur obligations ont coûté \$28,611.72, un montant de \$26,056.71 a servi aux salaires et à l'administration. L'électricité a coûté \$18,688.16. Au 31 juillet la réserve en banque et en caisse était de \$43,340.40.

Au cours de leur séance d'août, les édiles municipaux de Princeville ont approuvé le paiement de factures totalisant \$11,297.37 y compris un transfert de \$1,000 à la CML. Les montants en évidence sur la liste produite par M. Fernand Poiré, secrétaire-trésorier, sont: \$4,104.69 pour les salaires et l'administration, \$2,866.63 pour l'électricité, \$226 pour le chlore, \$437 pour la représentation de

Princeville au congrès de l'Association des chefs de police et de pompiers du Québec, \$630 pour les trottoirs \$157, pour le téléphone.

Nouveau maire suppléant

M. Léonard Gaulin a été nommé maire suppléant pour les trois prochains mois. Il remplace M. Yvon Roy dont le mandat est terminé à ce poste. C'est M. Roy qui a dirigé la séance régulière de juillet en l'absence du maire, M. Roger Bilodeau, qui était retenu à l'extérieur par son travail.

Un prolongement de trois mois est demandé par le conseil municipal de Princeville en ce qui concerne la rénovation urbaine. Princeville a déjà obtenu deux délais de six mois chacun en rapport avec ce projet. Par ailleurs, il a été décidé de demander par écrit, à la Société d'habitation du Québec les raisons qui motivent le retard apporté à l'impression des rapports sur les études du programme détaillé de rénovation urbaine.

Achats de terrains

Trois parcelles de terrains ont été achetées pour élargir une partie de la rue St-Jean-Bap-

tiste Nord. Le conseil municipal paiera \$175 à M. Bernard Lecours, \$200 à M. Charles Lecours pour ces parcelles. Une autre partie est offerte gratuitement par M. Robert Hémond à condition qu'il n'ait pas à payer pour les trottoirs lorsqu'on en construira devant sa propriété.

C'est le mercredi, 12 août à 7h.30 du soir (19h.30) que seront ouvertes les soumissions pour trois projets concernant l'aqueduc et les égouts, projets qui sont des prolongements au réseau actuel. Des soumissions distinctes ont été demandées pour chacun des projets concernés ainsi que pour les matériaux nécessaires.

Le dépotoir

Les édiles municipaux de Princeville ont pris connaissance d'une lettre de M. Jean-Gilles Massé, député du comté d'Arthabaska et ministre des Richesses naturelles dans le gouvernement du Québec. M. Massé donne suite à une demande faite par le Conseil municipal urbain de Princeville pour un lot qui sera aménagé un nouveau dépotoir. M. Massé appuie la requête présentée à Québec à cette fin et souligne l'urgence du problème.

## Plessisville achète des terrains de l'archevêché

PLESSISVILLE (G.A.B.) — L'achat de terrains ayant une superficie de 242,906 pieds carrés a été approuvé par le conseil municipal de Plessisville. M. le maire Rosaire Côté avait accompli, par téléphone, l'étape finale de cette transaction. Plessisville paiera \$9,880 pour ces terrains qui appartiennent à l'Archevêché de Québec. Me Benoît Chartier prépare le contrat pour la transaction. Les terrains sont situés sur la rue St-Jean à Plessisville.

A l'occasion de leur séance régulière de juillet, les édiles municipaux de Plessisville ont approuvé le paiement de factures pour un total de \$12,307.75. M. Benoît Laliberté, secrétaire-trésorier du conseil municipal, a donné les explications désirées

par les administrateurs de la ville.

M. le maire Rosaire Côté a donné une précision en ce qui concernait les factures se rapportant au Service des loisirs: il a fait remarquer que des revenus provenaient du service concerné mais que ces revenus ne figuraient pas sur les états financiers communiqués lors des séances. MM. Fernand Fournier, Raymond Hainse, Gaston Carignan, Marc-Aurèle Bergeon, Gérard Goulet et Jean-Marie Fortier, conseillers, étaient tous présents à la réunion. M. Hainse a profité de l'assemblée pour donner quelques détails concernant les mesures prises pour solutionner des problèmes d'égoûts dans le secteur nord de la ville.

## Cyclistes à la récolte du tabac

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le responsable des "Hot Wheels Junior B.C." de Plessisville, M. Mario Bizier, souligne que les activités du club sont réduites à ce temps-ci de l'année. La raison est que des membres de ce club de cyclistes vont faire la récolte du tabac; il précise toutefois que le voyage vers l'Ontario ne se fait pas en pédalant...

Durant la première partie des vacances estivales, les cyclistes du club ont campé sur une île de la rivière Bécancour en faisant la route à bicyclette; des membres ont également fait une excursion à Warwick où ils ont rendu visite à des amis.

M. Mario Bizier et quelques-uns de ses compagnons sont actuellement à l'œuvre pour organiser le tirage d'une bicyclette; les recettes de ce tirage serviront à aider les membres à acquitter le coût des écussons qui les identifient maintenant.

## Pique-nique annuel des employés d'Atlas Steels

TRACY (L.B.) — Quelque 300 familles des employés d'Atlas Steels de Tracy participèrent en fin de semaine au pique-nique annuel organisé par le club social de cette usine. Ce pique-nique se déroula au Domaine Marquis de Tracy, un terrain de camping boisé, situé sur le chemin Saint-Roch, voisin du club de golf.

M. Jean-Claude Vincent, l'un des organisateurs, souligne qu'en plus de la baignade, de la gibelotte, du camping, différentes activités seront organisées pour les participants: jeu de poche, fer à cheval, badminton, pétanque, courses, ballé, films, comiques, danse. Des bonbons, du chocolat et des liqueurs douces seront également de la fête.

## entre/voisins

● La personnalité la plus appréciée au banquet des éleveurs Holstein des Bois-Francis, à la Salle Windsor de Victoriaville, jeudi soir, était certes M. Hector Béliveau, conseiller technique de l'Association. M. Béliveau est celui qui a probablement le plus contribué à ce que les éleveurs Holstein soient aussi prospères dans les Bois-Francis, aujourd'hui. Comme on le présentait à la table d'honneur, M. Béliveau souligna qu'il était toujours convaincu que la Holstein était la seule vache que Dieu avait créée...

● En marge de ce banquet, il faut souligner la sollicitude du secrétaire de l'Association Holstein des Bois-Francis, M. Claude Pénin et le président Pierre Gignac qui sont des hôtes hors pair.

● Quant à M. Georges Desrachers, propriétaire de la salle Windsor, il continue à être un hôte parfait qui fait que les journalistes sont toujours heureux de "couvrir" un événement à cet endroit.

● Un pèlerinage aura lieu au sanctuaire Notre-Dame du Cap, le 22 août. Celles qui seront intéressées à prendre part à ce pèlerinage peuvent acheter immédiatement leur billet de Mme Zacharie Roy, à Victoriaville. Le départ se fera de l'église Saints-Martyrs à 7h.30 le 22 août et le retour vers les 18h.

● C'est aujourd'hui, au club de golf Colonial, que le club Optimiste de Victoriaville organise son tournoi de golf annuel. L'organisateur Jacques Pellerin espère un nombre record de participants et un temps idéal.



## Plus de donneurs que prévu

L'OBJECTIF DE 150 CHOPINES fixé par la Croix-Rouge a été dépassé lors de la clinique de donneurs de sang à la société Fer et Titane du Québec Inc. Les employés à l'heure, les commis et techniciens et les membres des cadres ont four-

ni 161 chopines de sang. Sur la photo, on voit M. Cléophas Durand, préparé à l'injection en train de donner son sang. Il est assisté de deux infirmières de la Croix-Rouge.

# en province

## 163 sachets de marijuana saisis à Québec

QUÉBEC (PC) — Deux jeunes hommes ont comparu jeudi en Cour des sessions de la paix de Québec, à la suite de la plus importante saisie de marijuana jamais faite à Québec, soit cinq livres et demie de drogue d'une valeur de plus de \$3.000 sur le marché noir.

Les prévenus, Louis Laverdière, 22 ans, de Ste-Foy, et André

Morissette, 23 ans, de Québec, ont comparu devant le juge Yvon Sirois, sous une accusation de possession de marijuana pour fins de trafic.

Le premier a obtenu sa liberté provisoire moyennant un cautionnement personnel de \$500 ou de \$850 par personne solvable tandis que tout cautionnement a été refusé à Morissette, qui a

été décrit comme le chef d'un réseau de distribution.

Leur enquête préliminaire a été fixée à huit jours, proforma.

La saisie

Le commandant Lucien Dupont, en charge de la sous-division de Québec de la Gendarmerie fédérale, a déclaré que la découverte a été faite tard

credi soir, à trois endroits différents, soit successivement sur un terrain vacant, en arrière d'un cinéma de la haute-ville; au domicile de Laverdière et dans une case à la gare Centrale d'autobus.

La marijuana était contenue dans 163 petits sachets, prêts à être livrés à des acheteurs éventuels et placés dans une dizaine de sacs de plastique.

L'inspecteur Dupont a ajouté que d'autres perquisitions seront faites à la suite de cette saisie. Il a laissé entendre que les inculpés auraient réussi à faire la distribution de 200 à 300 sachets, à Québec, au cours des derniers jours.

## Refonte de la carte scolaire

MONTREAL (PC) — Le ministre québécois de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, a déclaré, jeudi soir, que l'Assemblée nationale aura à se prononcer, au cours de la prochaine session, sur une refonte de la carte scolaire du Québec.

Le ministre a annoncé ce projet législatif lors d'une interview

qu'il accordait, jeudi soir, à Montréal, après une conférence devant les membres de l'Union mondiale des enseignants catholiques.

Cette mesure législative, a ajouté M. Saint-Pierre, qui remplacera la loi adoptée récemment sous le gouvernement de l'Union nationale, "nous donnera un système d'éducation plus moderne, donnera plus d'importance à la participation des parents et assurera une plus grande équité à la distribution des ressources fiscales".

D'autre part, le ministre a tenu à souligner que ce nouveau projet législatif ne reposera pas nécessairement sur les mêmes bases que celui de l'Union nationale.

On sait que ce dernier projet entendait remplacer le système confessionnel actuel par une seule entité administrative pour toutes les écoles de l'île de Montréal.

Cette loi avait soulevé des craintes chez les anglophones montréalais qui craignaient que

leurs intérêts soient étouffés sous le poids de ceux de la majorité francophone.

Religion

S'adressant à quelque 250 éducateurs chrétiens, le ministre a abordé la question de l'enseignement religieux. "Jusqu'à maintenant, a-t-il dit, le Québec n'a eu que des écoles catholiques et protestantes. Mais nous aurons bientôt d'autres écoles qui ne seront ni catholiques ni protestantes. Et cela, pour résoudre certaines difficultés actuelles".

Face à l'évolution dans le domaine religieux, a expliqué le ministre, les deux principaux problèmes auxquels fait face le ministère de l'Éducation sont, d'une part, les exigences économiques qui nous pressent de réaliser l'intégration dans tous les cas où la chose est possible, et d'autre part, l'indifférence religieuse d'une partie importante de la population.

C'est un tenant compte de ces deux facteurs, a-t-il dit, que nous entendons redessiner la carte scolaire du Québec.

## Les organisateurs de Ste-Croix indignés

QUÉBEC (PC) — "Nous considérons comme injuste la décision du gouvernement de ne pas permettre la tenue d'un festival 'pop' à Ste-Croix", a déclaré hier un porte-parole de Magnum Solar, après avoir été informé de la décision du gouvernement rendue publique hier par le premier ministre Bourassa.

M. Georges Giguère, qui se dit coordonnateur du festival de Ste-Croix et porte-parole autorisé de Magnum Solar, promoteur de cet événement, a soutenu que le gouvernement a probablement pris cette décision parce qu'il s'est fié, pour ce qui est de l'expérience de Manseau, "sur des organisateurs irresponsables".

Il a ajouté, au cours d'une interview téléphonique, que de nouvelles représentations seront faites aux autorités gouvernementales pour qu'elles donnent quand même le feu vert au festival de Ste-Croix.

"Nous espérons que le gouvernement va comprendre", a-t-il poursuivi, après avoir exhorté que les organisateurs de ce festival ont montré jusqu'ici leur sérieux, puisqu'ils se préparent depuis déjà six mois et qu'une somme de \$60.000 a déjà été investie.

### Sérieux

Selon M. Giguère, tous les préparatifs sont pratiquement terminés et il faudrait aux organisateurs encore "deux ou trois semaines pour terminer la préparation de quelque chose de vraiment sérieux".

Le festival de Ste-Croix avait d'abord été annoncé pour les 7, 8 et 9 août, puis reporté à la dernière fin de semaine d'août et enfin à une date indéterminée.

Quant au permis, M. Giguère a dit qu'il avait été effectivement accordé mais que les organisateurs n'étaient pas encore allés le chercher, afin de ne pas déboursier inutilement un montant de \$1.800 en taxe de vente, vu qu'ils étaient certains que le festival de Manseau serait un "fiasco" et qu'ils se doutaient que le gouvernement ne donnerait pas le feu vert pour d'autres manifestations du genre.

## Une commission pour étudier le transport en commun

QUÉBEC — En raison des problèmes qu'occasionnera l'installation d'un aéroport international à Sainte-Scholastique, le ministre provincial des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, a annoncé hier la formation d'une commission pour étudier le transport en commun sur tout le territoire de Laval.

Les membres de cette commission seront nommés incessamment et les travaux devront commencer au plus tard le premier septembre pour se terminer le premier décembre de cette année.

## Québec en bref

### La pilule tenue responsable de la diminution du nombre d'inscriptions

MONTREAL — Le secrétaire de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, M. Sylvio de Grandmont, a déclaré que la "pilule" anticonceptionnelle était responsable de la diminution du nombre d'inscriptions en première année du cours primaire. Il a ajouté que la qualité de l'enseignement devrait être supérieure en septembre puisque la commission avait le loisir de choisir ses professeurs parmi les finissants des écoles d'enseignants.

### Les hôpitaux privés: encore un seul point de friction à régler

QUÉBEC — Un seul point de friction subsiste encore entre les institutions privées de bien-être, les hôpitaux privés et leurs employés. Il s'agit des privilèges accordés aux religieuses dans le cas de promotions. Au cours d'une conférence de presse donnée à Québec, le président de la Fédération nationale des services, M. Norbert Rodrigue, qui représente les 2.300 employés en grève depuis le 31 mai, a affirmé que les religieuses, non contentes de conserver les portes-cadre actuels, voulaient également les garantir à d'autres religieuses en cas de départ.

### Le premier ministre rencontre le ministre fédéral Benson

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa a fait savoir vendredi qu'il doit rencontrer au cours des prochains jours, le ministre fédéral des Finances, M. E. J. Benson, à Montréal. M. Bourassa a répété en réponse aux questions d'un journaliste que l'incertitude persistante quant à la nature de la réforme fiscale du gouvernement fédéral nuit aux investissements au Québec. "Il importe moins de savoir quand le gouvernement fédéral entend mettre en vigueur cette réforme fiscale que d'en connaître exactement la teneur", a dit le premier ministre québécois.

### Bourassa veut améliorer les conditions des chauffeurs de taxi

MONTREAL (PC) — "Nous devons faire quelque chose pour améliorer les conditions de travail inhumaines et inadmissibles des chauffeurs de taxi de Montréal", a déclaré le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa. A l'issue d'une brève rencontre à Montréal avec les représentants du Mouvement de libération du taxi, M. Bourassa a annoncé qu'il avait nommé quatre hommes pour étudier les problèmes des conducteurs de taxi. Ce groupe d'étude doit lui soumettre son rapport avant le 1er octobre.

## Un homme abattu dans une fusillade

JOLIETTE (JSO) — La municipalité de Saint-Janvier, située à environ 15 milles à l'ouest de Montréal, a été la scène d'une fusillade qui a fait un mort vers minuit quinze minutes vendredi matin. La fusillade a éclaté entre l'agent Réjean Beaudry de la police municipale de Saint-Janvier et un individu, M. Armand Marcéault, qui a été tué. L'homme est décédé ce matin après son admission d'urgence à l'hôpital Cartierville de Montréal.

# DES FRISSONS !

PASSEZ UNE MERVEILLEUSE SOIRÉE "NIGHT CLUB" EN COMPAGNIE DE LA VEDETTE INTERNATIONALE

SENSATIONS INÉDITES  
Voyez les  
CAN CAN GIRLS

LE MAITRE  
DU XYLOPHONE  
Favori  
d'ED SULLIVAN

DANS TOUTE SA SPLENDEUR  
La REINE du NIGHT SHOW

NAT REIDER  
REPUTÉ TROMPETTISTE DIRIGE  
LA GRANDIOSE ORCHESTRE

Revue  
présentée  
au  
STADE  
de Baseball

# DANIELE DORICE SHOW

SAMEDI, 8 AOÛT  
8h.30 et 10h.00

À PRIX POPULAIRE

DIMANCHE, 9 AOÛT  
8h.30 et 10h.30

# télévision

## Samedi

18.00-4 Ciné-samedi  
 5 H. R. Pufstuf  
 6 Effe de Florence  
 10 Les amis de Popeye  
 10.15-4 Davey and Goliath  
 10.25-2 Aujourd'hui à CBFT  
 10.30-2.7 L'agent sans-secret  
 5 The Banana Splits  
 8 Adventure Hour  
 10 Rocky and his friends  
 12 Montréal Bulletin Board  
 13 Newsroom 12  
 13 Les paniers splits  
 13.05-2.13 Ciné-jeunes  
 4 The Beatles  
 8 Mes amis les animaux  
 12 Batman  
 11.10-10 Bon week-end

9.45 Mire et Musique  
 10.00 Les amis de Popeye  
 10.30 Bana split  
 11.00 Ciné-jeunes  
 12.30 12.30 Lassie  
 13.00 Les petites annonces  
 13.15 D'hier à demain  
 "Le beau Danube"  
 14.15 Baseball  
 "New York à Pittsburgh"  
 "Saskatchewan à Hamilton"  
 17.15 Echo du port  
 17.30 Papa à raison  
 17.56 Dessins animés  
 18.05 Emission spéciale  
 "Nutrition 78"  
 18.15 J.A. Défense  
 18.30 Jeunes à la page  
 19.00 C'est beau chez nous  
 20.01 Football canadien  
 22.00 Cinéastes de notre temps  
 "Zoom sur Fellini"  
 22.30 Cinéaste de notre temps  
 23.06 Téléjournal  
 23.22 Nouvelles du Sports  
 23.31 Ciné-soir  
 "Babette s'en va en guerre"  
 Fr. 1939. Comédie. Avec Brigitte Bardot et Jacques Charrier. Pendant la guerre, une petite provinciale est mêlée à une affaire d'espionnage.  
 01.14 Nouvelles anglaises  
 01.32 Fin des émissions



## SAMEDI, 8 AOÛT

Dimanche, le 9 août

10.30 Mire et musique  
 10.45 Le jour du Seigneur  
 11.30 Cinéma  
 "Le petit monstre"  
 13.00 Travaux et les jours  
 13.30 Les descendants  
 14.30 Les grandes comédies  
 "Comment épouser un terrien"  
 16.00 Univers des sports  
 Natation: Champion Can. Gen.  
 17.30 S D  
 18.00 l'oraire de la soirée  
 18.05 Au pays des géants  
 19.00 Quelle famille  
 19.30 Zoom en liberté  
 20.31 Festival de France  
 "L'Arlesienne"  
 22.00 Dossiers  
 22.31 La rééducation  
 23.00 Téléjournal  
 23.15 Sports dimanche  
 23.30 Cinéma nouveau  
 "Au hasard Balthazar"  
 01.14 Fin des émissions

11.30-4 Echeq et Mat  
 5 The Flintstones  
 6 The Adventures of Champion  
 8 George of the Jungle  
 12 Jambo  
 4 Sam Etcheverry Show  
 8 Get It Together  
 10 Les trois mousquetaires  
 12 Long John Silver  
 12.30-2.13 L'assie  
 4 De tout, de tous  
 5 Underdog  
 6 U.S.A. Canada Bowling  
 8 American Bandstand '70  
 12 Ciné-samedi  
 12 Joe 90  
 1.00-2.7 Les quatre saisons  
 4 Route 66  
 5 Ruler Derby  
 6 Hi Diddle Day  
 12 L'assie  
 13 Les petites annonces  
 15-2.13 D'hier à demain  
 1.30-4 Kianine  
 8 Upparat  
 12 Animal world  
 2.00-4 Au-delà du réel  
 5.4 Baseball Pre-Game Show  
 12 Saturday Movie

2.15-2.54.7.13. Baseball  
 2.30-4 Saturday Showcase  
 3.00-4 La jeunesse optimiste vous parle  
 3.30-4 L'homme à la carabine  
 4.00-1.9 Venez donc chez moi  
 4.40-4 The Kilty Wells Show  
 5.00-12 Wide World of Sports  
 5.30-2 The Bugs Bunny Road Runner Hour  
 6.15-12 La Rampe Sportive  
 6.45-2.7 Echos du Sport  
 7.15-2.7 Les As des quilles  
 7.30-2 T.V. Partyline  
 7.45-7 C'est arrivé cette semaine  
 8.00-2 La Maxi-Lutte  
 8.15-2 Le téléjournal  
 8.45-7 Les hommes volants  
 8.55-7 Eye Witness Forum  
 9.00-2 Edition du samedi  
 9.15-2 Terre des (jeunes)  
 9.30-2 Atome et galaxies  
 9.45-2 J.-A. Défense  
 10.00-2 Tarzan  
 10.15-2 Samedi-informations  
 10.30-2 Nightly News  
 10.45-2 The Galloping Gourmet  
 11.00-2 Sport auto  
 11.15-2 The Smoothie  
 11.30-2 Jeunes à la page  
 11.45-2 Colorful World  
 12.00-2 Jeunesse  
 12.15-2 The Porter Wagner Show  
 12.30-2 Soirée canadienne  
 12.45-2 The Canadian Derby  
 13.00-2 The Jackie Gleason Show  
 13.15-2 C'est beau chez nous  
 13.30-2 The Bill Anderson Show  
 13.45-2 Cheyenne  
 14.00-2 Andy Williams presents  
 14.15-2 The Ray Stevens Show??  
 14.30-2 Quelque-chose  
 14.45-2 Let's Make a Deal  
 15.00-2 Football  
 15.15-2 The newlywed game  
 15.30-2 Les grands spectacles  
 15.45-2 Academy performance  
 16.00-2 The Lawrence Welk Show  
 16.15-2 La brulante  
 16.30-2 Saturday Movie  
 16.45-2 The Engelbert Humperdinck Show  
 17.00-2 Brigade criminelle  
 17.15-2 Cinéastes de notre temps  
 17.30-2 Once More with Love  
 17.45-2 The Bill Anderson Show  
 18.00-2 L'actualité  
 18.15-2 News  
 18.30-2 11 P.M. Report  
 18.45-2 Au-delà du réel  
 19.00-2 The Des O'Connor Show  
 19.15-2.13 Le téléjournal  
 19.30-2 Night Report and Sports  
 19.45-2 Final  
 20.00-2 Movie 8  
 20.15-2 Nouvelles du sport  
 20.30-2 Heure exquise  
 20.45-2 Saturday Movie  
 21.00-2 The To-Night Show  
 21.15-2 Ciné-soir  
 21.30-2 Cinéma 7  
 21.45-2 Ciné-soir  
 22.00-2 En pantoufles  
 22.15-2 News  
 22.30-2 Puisse  
 22.45-2 Musique Marc Legrand  
 23.00-2 Pajama Playhouse  
 23.15-2 Weekend News  
 23.30-2 Ciné-soir  
 23.45-2 Nouvelles anglaises  
 0.00-2 Dernière édition  
 0.15-2 Montréal Bulletin Board  
 0.30-2 Newsroom 12

### Les films que vous verrez

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes (e) enfants (a) adolescents. Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

**L'AMOUR (5) Français.** Comédie sentimentale. — Centré sur la vie d'un jeune couple, ce film soigné mais superficiel met l'accent sur l'optimisme et l'entente mutuelle. Il se déroule dans un climat sensuel et comporte de nombreuses scènes d'intimité conjugale inutilement audacieuses.

**BRUNO, L'ENFANT DU DIMANCHE (4) Franco-belge.** Drame psychologique. — Ce film réalisé avec un certain soin évoque le cas d'un enfant attristé par le divorce de ses parents. La liberté de conduite du père est présentée avec une relative discrétion.

**BUTCH CASSIDY AND THE SUNDANCE KID (3) Américain.** Western. — Ce film original et soigné raconte de façon ironique l'histoire de deux bandits dont la justice finit par triompher. Il comporte des violences meurtrières.

**CHARLY (4) Américain.** Drame de science-fiction. — Dans un contexte de science-fiction, ce film intéressant se penche avec sympathie sur le problème des attardés mentaux. Il présente par ailleurs l'amour libre comme chose normale.

**DEUX FEMMES EN OR (6) Canadien.** Comédie. — Dans cette comédie lourde et facile, on s'attarde à des situations grillardes et à des scènes d'exhibitionnisme.

**HARD CONTRACT (5) Américain.** Drame. — Dans ce film plutôt confus qui traite du problème de la déshumanisation de la société, un tueur professionnel renonce à la violence sous l'influence de l'amour. Scènes d'inconduite.

**LE MARIAGE PARFAIT (5) Allemand.** Film didactique. — Ce film contient des éléments valables dans sa présentation des problèmes de vie conjugale. Il s'attarde longuement aux manifestations intimes de l'amour qu'il illustre en des images inutilement appuyées.

**RAMENEZ-LE MOI, MORT OU VIF (6) Américain.** Drame policier. — Ce film présente un anti-crime plutôt simpliste. Nombreuses brutalités et recherche évidente d'érotisme.

**Dimanche**

10.00-5 Big Picture  
 8 Day of Discovery  
 10.15-2 Musique Canadienne  
 10.30-2 Montréal Bulletin Board  
 10.45-2 Newsroom 12  
 11.00-5 Smoking and Health  
 11.15-2 Sunday Movie  
 11.30-2 Oral Roberts Presents  
 11.45-2 Aujourd'hui à CBFT  
 12.00-2 Le jour du Seigneur  
 12.15-2 Plus on est de fous  
 12.30-2 Make Sure, Make Sure  
 12.45-2 Le sport au Québec  
 13.00-2 Batman  
 13.15-2.13 Cinéma  
 13.30-2 Maman  
 13.45-2 Modern Presents  
 14.00-2 Télé-jeunes  
 14.15-2 This is the Life  
 14.30-2 Cinéma  
 14.45-2 Bon Dimanche  
 15.00-2 Meet the Press  
 15.15-2 Man and his music  
 15.30-2 Topper  
 15.45-2.13 Les travaux et les jours  
 16.00-2 Miriam Brellman  
 16.15-2 A Year Towards tomorrow  
 16.30-2 A Way Out  
 16.45-2 Les descendants  
 17.00-2 Camera-Verité  
 17.15-2 Baseball  
 17.30-2 Le sol de la semaine  
 17.45-2 Issues and Answers  
 18.00-2 Ciné-Dimanche  
 18.15-2 Continental Miniature  
 18.30-2 Match  
 18.45-2 International Zone  
 19.00-2 Sunday Showcases  
 19.15-2 Mr. Gardner  
 19.30-2.13 Les grandes comédies  
 19.45-2 Perry Mason  
 20.00-2 Kaleidoscope  
 20.15-2 Bewitched  
 20.30-12 The World Tomorrow  
 20.45-2 Under Attack  
 21.00-2 News  
 21.15-2 L'univers des sports  
 21.30-2 Le Fugitif  
 21.45-2 Movies  
 22.00-2 The Restless Wave  
 22.15-2 Bon voyage  
 22.30-2 Question Period  
 22.45-2 Au coeur du temps  
 23.00-2 Music to See  
 23.15-2 Mini Putt  
 23.30-2 The Untamed World  
 23.45-2 Challenging Sea  
 24.00-2 Cinquième dimension  
 24.15-2 The Group  
 24.30-2 Dream of Jeannie  
 24.45-2 L'actualité  
 25.00-2 Le téléjournal  
 25.15-2 Terre des Jeunes  
 25.30-2 The wonderful world of Disney  
 25.45-2 Au coeur du temps

5 Godfrey's All American College Show  
 10.15-2 Amour, Délice et Cie  
 10.30-2 Horaire de la soirée  
 10.45-2 Au pays des géants  
 11.00-2 Something Else  
 11.15-2 La grande Vallée  
 11.30-2 Land of the Giants  
 11.45-2 Quelle famille  
 12.00-2 Rideau s'ouvre  
 12.15-2 Nightly News  
 12.30-2 The Music Machine  
 12.45-2 Land of the Giants  
 13.00-2 Zoom en liberté

5 The wonderful world of Disney  
 6 My World and Welcome To It  
 10.15-2 Le Rideau s'ouvre  
 10.30-2 Comedy Tonight  
 10.45-2 The Ed Sullivan Show  
 11.00-2 La Grande Vallée  
 11.15-2 The F.B.I.  
 11.30-2 Festival de France  
 11.45-2 The Bill Cosby Show  
 12.00-2 Le Virginien  
 12.15-2 Bewitched  
 12.30-2 Bonanza  
 12.45-2 The Forsyte Saga  
 13.00-2 L'Actualité  
 13.15-2 The Fabulous Sixties  
 13.30-2 Dossiers  
 13.45-2 The Bold Ones  
 14.00-2 Canada at War  
 14.15-2 Québec sait chanter  
 14.30-2 Marcus Welby MD  
 14.45-2 Propos et confidences de Robert Choquette  
 15.00-2 Summer Weekend  
 15.15-2 Le 10 vous informe  
 15.30-2 L'Actualité  
 15.45-2 11 P.M. Report  
 16.00-2 En pantoufles  
 16.15-2 Sports Dimanche  
 16.30-2 Night Report and Weekend in Sports  
 16.45-2 Movie 8  
 17.00-2 Puisse  
 17.15-2 Heure exquise  
 17.30-2.13 Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui  
 17.45-2 Ciné-Camp  
 18.00-2 Sports Hot Seat  
 18.15-2 Montréal Bulletin Board  
 18.30-2 Dernière édition  
 18.45-2 Musique Marc Legrand  
 19.00-2 Final Report and Weather

## PAVILLON MAURICIE

POUR LA PREMIERE FOIS EN MAURICIE

# UN ORCHESTRE DE 4 MUSICIENS

**ANDRÉ COLLIN + STEVENS**

VEDETE DU DISQUE "LONDON" et "AMERICAN WOMAN"

VEZ-LE constater LE JOUR DU MARDI "NEW LOOK" DANSE DU MERCREDI AU DIMANCHE

10,000  
 boul. Des Forges Tel.: 374-2277

**GRATIS**  
 Un verre de vin servi gratuitement avec repas, à toutes les dames, le dimanche seulement.

**STEAK SUR CHARBON DE BOIS ET PAIN MAISON**  
 Danse tous les soirs au son de l'orgue Hammond

**Manoir des Vieilles forges**

11:35-13 Ciné-soir  
 "Babette s'en va en guerre", avec Brigitte Bardot et Jacques Charrier

12:00-10 En pantoufles  
 "Le pavé de Paris", avec Danielle Gaubert et Jacques Ribrolles

1.15-2 Ciné-soir  
 "Corrida pour un espion", avec Pascale Petit, Roger Hanin et Ray Danton.

1.30-10 Ciné-dimanche  
 Programme double — "Destination Gobi", avec Richard Widmark et Don Taylor. "Miss Manton est folle", avec Barbara Stanwyck et Henry Fonda.

11:00-10 En pantoufles  
 "La patronne", avec André Luguet et Annie Ducaux. — La vie d'un couturier est dérangée lorsqu'une aviatrice et son appareil tombent sur sa villa.

11.30-2.7.13 Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui  
 "Au hasard, Balthazar", avec Anne Wiazemsky et François Lafarge. Les heures et malheurs d'une jeune fille et de l'âme qu'elle chérit.

## O'FLAMMES

LA danse A SON MEILLEUR.

..ET QUI DISTINGUE CEUX QUI LE FRÉQUENTENT

Tirage de 5 bouteilles de vin rosé

## LE DRAME DÉCHIRANT D'UNE FEMME, QUI SOUFFRE TOUS LES TOURMENTS DE L'AMOUR POUR SAUVER L'HOMME DE SA VIE!

**GAGNANT DE L'OSCAR POUR MEILLEUR ACTEUR DE L'ANNÉE**

**18 ANS ADULTES**

**CLIFF ROBERTSON**  
 avec **CLAIRE BLOOM**

**l'impossible amour de "CHARLY"**

COMPLÈMENT DE PROGRAMME EN COULEURS

RAMENEZ-LE MOI MORT OU VIF  
 DANA BAYMUND  
 WINTER ST. JACQUES  
 BARBARA MANDEL

**CAPITOL**  
 374 DESFORGES, 374-2459

EN SOIRÉE: Tous les jours à 7h.15  
 EN MATINÉE: Samedi à 1h.00  
 Dimanche continue des 1h.30

# MUSICORAMA

FANTASTIQUE SPECTACLE SON et LUMIERE METTANT EN VEDETE

**ERIC CHARDEN**  
**MICHELE RICHARD**  
**MARC HAMILTON**  
 Les Syndicated Brass  
 Demoiselles de Musicorama '70  
 Geline Lomez  
 25e Regiment  
 Normand Gelinat

**CE SOIR 8 août '70 à 8h.30 au COLISEE**

DANS LES CADRES DE LA TOUTE PÉTILLANTE

## EXPOSITION DE TROIS-RIVIÈRES

BILLETS EN VENTE SAMEDI 8 AOÛT à compter de 1h. AU COLISEE

Tabagie Champoux  
 Boutique Lorne Palletier  
 Snack Bar Normanville

Claude Bornais  
 Tabagie Le Flambeau  
 Hôtel Sheraton

# madame/en tête

Grâce à l'Office franco-québécois

## Ginette Thiffault passe 3 semaines en Touraine

par Carole PRONOVOST

Ce n'est pas tous les jours qu'une jeune fille de 17 ans a la chance de voyager à travers l'Europe! Ginette Thiffault elle, l'a eue. Pendant 3 semaines, elle a voyagé en Europe grâce à l'Office franco-québécois.

### Mérite agricole

Étant membre des jeunes ruraux, Ginette a pu participer au concours du Mérite agricole juvénile, l'an dernier, où elle s'est classée bonne première de la section régionale et 3e au niveau provincial à Québec. C'est à ce moment qu'elle a mérité une médaille de bronze, un voyage à Toronto et un voyage en Europe, ce dernier décerné par le gouvernement, dans le cadre des échanges franco-québécois.

C'est en novembre dernier que Ginette fit son voyage à Toronto. À l'occasion du même voyage, elle reçut son certificat de citoyenneté, des mains du gouverneur général du Canada.

### Tours, ville d'accueil

Ginette est revenue enchantée de son voyage de 3 semaines en France. Le groupe québécois était accompagné par 18 grou-

visite assez brève, elle n'a pas tellement apprécié l'atmosphère qui y régnait.

Elle a eu l'impression que les gens sont plus sympathiques hors de Paris.

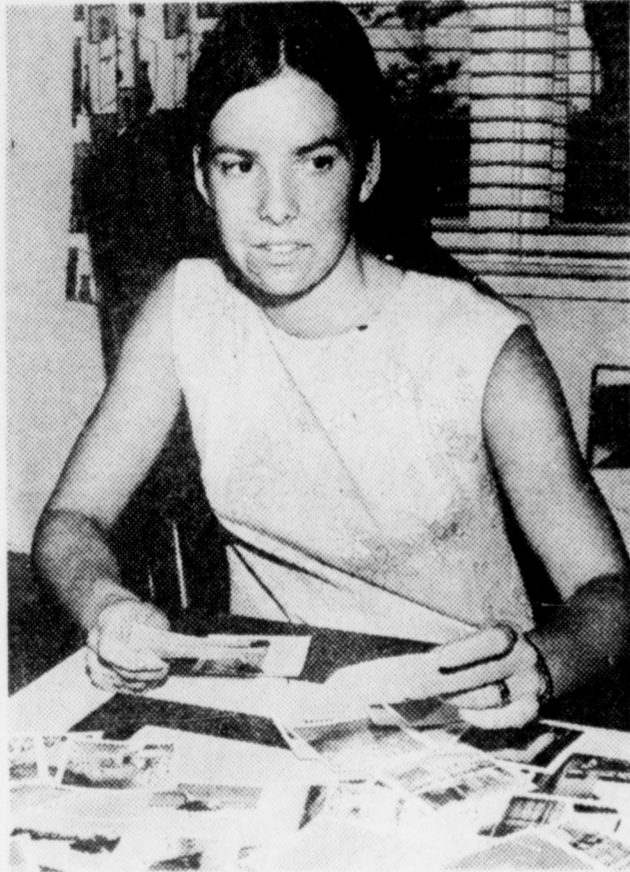
L'une des choses qui l'ont le plus frappée sont les maisons troglodytes, maisons construites à même le roc. Et, il ne faut pas oublier de le mentionner, Ginette a gardé un très bon souvenir des caves à vin. A sa mère qui lui disait que là-bas on buvait beaucoup de vin, elle répliqua: "Tu sais maman, on fait comme les autres, on s'habitué".

### Les jeunes français

Un regret, peut-être le seul, reste à la mémoire de Ginette. Le peu de communication entre le groupe de jeunes canadiens et français. En effet, malgré leurs activités communes, les deux groupes ont éprouvé quelques difficultés à se mêler. En personne optimiste, Ginette attribue cette situation à la gêne, de part et d'autre, et garde tout de même un bon souvenir de son séjour en France.

### A remarquer

Le concours du Mérite agricole s'adresse aux Jeunes ruraux



A 17 ANS, GINETTE THIFFAULT, DE ST-MAURICE a mérité un voyage en Europe pour s'être classée 3e au concours provincial du Mérite agricole juvénile en 1969.

pes "Connaissance de la France", et toutes leurs activités se déroulaient en commun.

Lors de leur séjour là-bas, les jeunes étaient logés en Touraine, plus précisément à Tours. Ginette y a visité un grand nombre de châteaux du Moyen-Âge et de la Renaissance, dont elle a rapporté de jolies photos.

et a trait, en général à l'agriculture même. Ce qui est à remarquer, dans le cas de Ginette, c'est qu'elle ne demeure à la campagne (St-Maurice) que depuis 5 ans et que son père n'est pas fermier. Son mérite en est d'autant plus grand.

### Expérience enrichissante

Ginette est consciente d'avoir vécu une expérience des plus enrichissantes et recommande aux jeunes qui hésitent encore à participer à ces concours, le Mérite agricole ou tout autre concours patronné par l'Office franco-québécois de ne plus avoir d'appréhension... Le jeu en vaut la chandelle!

## Un art difficile

L'achat judicieux de la nourriture nécessite beaucoup de bon sens de la part de la consommatrice. Lorsqu'elle fait le tour des rayons en manoeuvrant

sa poussette avec adresse, elle passe devant des étalages préparés de façon à attirer son attention:

— Les étalages débordant de marchandises empilées très haut ou jetées pêle-mêle dans des paniers tentent de faire

croire à une bonne affaire. Ce n'est pas toujours le cas.

— Il faut prendre garde aux produits entassés à l'extrémité des rayons, en vérifier la taille ou le poids, le prix de l'article et la qualité. Sinon, la consommatrice est tentée de les acheter impulsivement sans déterminer

s'ils constituent une bonne affaire.

— La couleur, la forme et le dessin des emballages sont conçus pour attirer son regard et non pour équilibrer son budget. Qu'elle achète les articles pour ce qu'ils contiennent et non pour les emballages.



M. et Mme Wilfrid Gervais ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fille Pierrette (I.L.) à Raymond Audelin (professeur) fils de Mme Joseph Audelin. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 15 août, en l'église St-Sacrement, à 11 heures A.M.



M. et Mme Roger Caron, de Shawinigan ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fille Paule Andrée (B.B.) à Jean-Claude Gélinas (Bacc. en administration) fils de M. et Mme Raymond R. Gélinas de St-Gérard des Laurentides. La bénédiction nuptiale sera célébrée, le 22 août à 10 heures A.M. en l'église St-Pierre de Shawinigan. Le mariage sera célébré dans la plus stricte intimité. F. mariage T 238



## Messieurs que diriez-vous si une jolie fille vous coupait les cheveux?

par Suzon Tremblay

Lorsque vous passez devant le salon de barbier Roberto sur la rue St-Roch et que vous apercevez une ravissante brunette de 18 ans, en train de jouer dans les cheveux de ces messieurs, dites-vous bien que vous n'avez pas la berlue et ne rêvez pas. Mlle Lise Houle travaille comme barbier depuis deux mois à Trois-Rivières. Mais pour vous prouver que nous disons la vérité, laissons-la parler.

"J'ai suivi un cours de 6 mois à l'école Moreau de Montréal.

vais toujours peur de ne pas satisfaire les clients. Suivre le cours à l'école et pratiquer dans un salon de barbier est complètement différent.

Est-ce que tu as travaillé ailleurs avant de venir à Trois-Rivières?

Le premier salon dans lequel j'ai travaillé était situé dans un quinzième étage et nous n'avions comme clients que les gens de l'édifice. Ils étaient donc tous vieux et ne parlaient qu'anglais. Au deuxième salon où j'ai exercé ma profession, les garçons

du et a fait toute mon inscription à un cours de coiffure pour dames. Peu de temps après, elle m'apprend que je suis acceptée. Naturellement, je lui demande où et elle répond que c'est à un cours de coiffure pour dames à Drummondville. Je rétorque que je n'ai jamais eu la moindre intention de coiffer des dames. Elle resta saisie un moment mais elle refit mon inscription à une autre place, mais pour hommes cette fois. Mon père a trouvé ça curieux mais comme mon frère est coiffeur pour dames, il s'est vite fait à l'idée.

—Qu'est-ce qui te plaît le plus et le moins?

J'aime coiffer les hommes car même s'ils ne sont pas satisfaits, ils ne nous font pas recommencer plusieurs fois, ce qui arrive fréquemment pour une femme. Ils se contentent de nous le dire et la prochaine fois, on s'efforce de les satisfaire. Ce qui m'amuse énormément aussi, c'est que dans un salon de barbier, c'est toujours drôle. Le salon de barbier est reconnu par les hommes comme une place où ils peuvent harlander des femmes. Mais même si je suis là, cela ne les gêne pas outre mesure et même pour m'aigacasser, ils en profitent pour "jaccasser" à qui mieux mieux. J'ai également un très bon contact avec le monde et cela peut aider à développer la personnalité.

Ce qui me plaît le moins, c'est de faire les coupes militaires. J'ai toujours l'impression que je coupe les cheveux trop courts et que l'épouse ou la mère du client sera mécontente.

—Peux-tu nous raconter un fait cocasse qui t'est arrivé?

Je pense que ce qui se produit le plus souvent est une demande du client de l'accompagner. Jusque là, il n'y a rien de trop bizarre mais quand un homme dans la quarantaine ou la cinquantaine me fait une demande semblable, il y a de quoi tomber sur le dos.

—Est-ce qu'il y a des femmes qui s'imaginent que tu es là pour les coiffer et qui viennent te voir?

Bien sûr mais elles restent surprises lorsque je leur dit que je n'ai pas le droit. En effet, un barbier ne doit pas coiffer une dame car il risque de payer l'amende. Comme je l'ignorais au

début, j'ai coupé les cheveux à une dame et j'ai un avertissement. Lors de la deuxième offense de ce genre je paierai une amende.

Pour corroborer les dires de Mlle Houle au sujet de la réaction des hommes, nous avons demandé l'opinion de quelques clients en même temps que celle de quelques passants.

M. Rejean Tremblay

Rejean travaille avec son père à La Boite à Peinture et comme le salon de barbier est près, il voyait cette jeune fille faire les cheveux aux hommes et ceci l'intriguait. Il s'est décidé d'aller se rendre compte par lui-même et son sourire sur la photo prouve bien sa satisfaction évidente vis-à-vis les résultats obtenus. Il se promet bien d'y retourner à l'avenir. "S'il y avait plus de femmes barbiers, il y aurait moins de garçons aux cheveux longs", termine-t-il en souriant.

M. Michel Sirois

Ayant entendu parler du salon de barbier en question, la curiosité le poussa à aller voir la jeune fille pour sa coupe de cheveux. "Naturellement, il est beaucoup plus plaisant de se faire jouer dans la tête par des femmes qu'par des hommes". Comme il sortait justement du salon de barbier, il attend de

passer le test de "la mère supérieure", en l'occurrence sa femme. Il est très heureux de sa nouvelle coiffure et si sa femme l'aime également, il y retournera.

M. Marcel Giguère

M. Giguère, concierge à un édifice de la rue des Forges, n'a jamais eu l'occasion de se faire couper les cheveux par une dame mais il affirme qu'il n'y voit aucune objection. "Je suis très conservateur et je vais toujours chez le même barbier depuis de nombreuses années. Mais je crois que ceux qui ont l'habitude de discuter chez le barbier seront bien servis car c'est agréable de parler avec une femme et peut-être que moi-même je resterai plus longtemps.

Monsieur X.

M. X n'a pas consenti à nous donner son nom parce qu'il a-t-il donné par excuse "Je suis marié". Mais néanmoins, il nous a donné son opinion à propos des filles qui coiffent les hommes. "Je suis en faveur de ça à 100 pour cent. Faire les cheveux n'est pas l'ouvrage d'un homme mais d'une femme. Puis à part de ça le temps passe certainement plus vite lorsque l'on voit un joli minois autour de nous. J'irai désormais me faire couper les cheveux par une jeune fille".



Mlle Lise Houle, barbier (nous ne savons s'il faut dire barbrière, enfin) au salon Roberto. Mlle Houle se fait un réel plaisir de coiffer les hommes depuis deux mois à Trois-Rivières. (Photo Roland Lemire).

Nous étions trois filles avec trente-sept garçons dans la classe. Le cours de théorie et de pratique dure dix mois mais comme je n'ai suivi que le cours pratique, j'aimerais prendre le cours théorique pour avoir ma carte de compétence. A. Au tout début de ma "profession", j'étais craintive car j'a-

vec qui je travaillais m'ont montré la coupe au rasoir.

—Qu'elle a été l'impression de tes parents lorsque tu leur a annoncé que tu voulais devenir barbier?

Lorsque j'ai dit à ma mère que je voulais être coiffeuse pour hommes, elle a mal enten-

—Qu'elle a été la réaction de tes amis?

Ils ont trouvé ça comique mais il m'ont dit que c'était une excellente idée.

—Quelle est la première idée qui vient aux hommes lorsqu'ils t'aperçoivent avec un rasoir et une paire de ciseaux en mains?

La plupart ne le croit pas, ils sont trop surpris. C'est très drôle de voir toutes les réactions différentes.

—Est-ce qu'il y a des hommes qui ont déjà tourné les talons lorsqu'ils ont vu que c'est toi qui étais pour leur "faire" la tête?

Il n'y en a pas plus qui refusent de se faire couper les cheveux par une femme que par un homme. D'ailleurs, la clientèle augmente de jour en jour.

## Pas de privilège aux religieux

QUEBEC (PC) — Les privilèges accordés aux religieux dans les institutions privées de bien-être, est le point majeur qui est causé d'accrochage dans les négociations, a affirmé jeudi, M. Norbert Rodrigue, président de la Fédération des services (CSN).

M. Rodrigue a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse au Parlement. M. Norbert Rodrigue a précisé que les religieux non cotés de conserver les postes de cadre qu'elles détiennent présentement voudraient également les garantir à d'autres religieux après leur départ.

M. Norbert affirme que cette demande de la partie patronale instaure une pratique tout à fait discriminatoire à l'endroit des autres employés qui aspirent à des postes de promotion.

M. Rodrigue s'est demandé s'il n'y avait pas une entente entre le ministère de la Santé et les communautés religieuses, les parties se promettant un soutien réciproque dans les différents problèmes de négociation.

La Fédération nationale des services groupe quelque 2,300 employés en grève depuis le 31 mai et qui touche 35 maisons de bien-être privées, au Québec.

## Mondanités

● Samedi le 10 août 1970, à 10 heures, en l'église de Saint-Sylvestre, a eu lieu le mariage de Mlle Francine Lavigne, fille de M. et Mme Germain Lavigne et M. Normand Houle, fils de M. et Mme J. Houle de Gentilly. La réception a eu lieu à la salle Reine des Érables de Saint-Wenceslas.

LIMONADE ASEPTA AGIT VITE ET BIEN Agréable au goût UN PURGATIF EFFICACE

Votre dentier vous fait mal? Si votre dentier entraine des points douloureux, obtenez un soulagement rapide avec Ora-jel D, à triple action: il soulage le douleur, diminue les risques d'infection et favorise une friction sans forçage.

Salon Esthétique Visa-Beauté dépositaire des produits Dr Renaud 4 ESTHÉTIENNES À VOTRE SERVICE Mlle Paulette Bouché, prop. 1683, Royale Trois-Rivières 375-0417

HOMARD FRAIS Bouilli ou grillé

2 pour 1 REPAS COMPLET \$6.50 par personne Verre de vin GRATUIT

Le Roussillon Phil Lutz, chef exécutif Mme Curtis, Hôtesse 331, Des Forges Trois-Rivières Pour réservations: 375-5444

NOUVELLE ADMINISTRATION Salon Volontaire ENR. 484 DES VOLONTAIRES Trois-Rivières Tel. 375-7048 AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS Monique Perrault, prop. Invite toutes ses amies, clientes et nouvelles clientes à venir profiter de son expérience.

COIFFURE DE TOUT GENRE Spécialité: Permanentes - Teintures Venez rencontrer les spécialistes des ateliers Aspasia à leur kiosque à la Bâtisse Industrielle du 7 au 16 août. Portez un toupet ASPASIE

LES ATELIERS ASPASIE 221, ST-GEORGES ST-BARNABÉ NORD 819-264-2116 Nous sommes aussi spécialisés dans le tissage des cheveux. Nous fabriquons toupets sans collants. Pour consultation et estimation gratuite, voyez ou téléphonez:

Electoral District of: LAVIOLETTE Summary return of election expenses of Mr. Prudent Carpentier Candidate: Liberal Party at the general election of April 29, 1970

1. Personal expenses of candidate	NIL
2. Hire of premises	485.00
3. Services	8,244.82
4. Travelling expenses and hire of vehicles	NIL
5. Goods supplies	413.58
6. Advertising	5,177.25
7. Disputed Claims	NIL
TOTAL:	14,320.65

Signed: Marcel Héon, Official agent

Published by the returning-officer of the said electoral district.

# sport / sud



UNE RONDE DE GOLF, ça aigüise l'appétit. Aussi les participants au tournoi Gilles Morotte ne se sont pas faits priés pour déguster un succulent steak sur charbon de bois. A la droite du "chef" Claude "Coco" Girouard on reconnaît trois invités spéciaux, soit Lou Poliquin,

instructeur des Castors junior "A" de Sherbrooke, Raymond Fortin, maintenant avec les Kings de Los Angeles de la ligue nationale et Jean-Pierre Malette, maintenant avec le club Baltimore de la ligue américaine. (Photo Lero).

## Au tennis

### Princeville demeure en tête place de l'Inter-Cités

PRINCEVILLE (G.A.N.) — Une victoire de l'équipe de Princeville sur celle de Plessisville a brisé l'égalité qui existait entre ces deux clubs qui occupaient la première place de la Ligue de Tennis Inter-Cités. Par cette victoire de 5 à 1, Princeville reste seul en tête du classement. Jusqu'à maintenant, et à la suite de ce succès, Princeville a 24 points et Plessisville 20. Les autres villes qui sont représentées dans la Ligue de Tennis Inter-Cités sont Victoriaville, Arthabaska et Warwick.

#### Simple et doubles féminins

L'équipe de Plessisville a gagné le double féminin au programme de la rencontre qui a eu lieu à Princeville. Lucie Vaillancourt et Elisabeth Vaillancourt ont vaincu Monique Simard et Céline Blanchette par 8 à 5. Par contre, Constance Bou-

cher de Princeville a remporté les honneurs dans le simple féminin qu'elle a gagné par 8 à 1 sur Danielle Buisseries.

#### Simple et doubles masculins

Dans un premier simple masculin, Normand Leclerc de Princeville a réussi 8 points contre 6 pour Normand Côté de Plessisville. Dans le 2e simple, Clermont Longchamp de Princeville a également vaincu son adversaire de Plessisville, Leslie Komlozy par 8 à 4. Claude Bérubé et Michel Fournier de Plessisville ont perdu le premier double masculin joué avec René McMahon et Alain Bilo-deau de Princeville; le compte de ce double a été de 8 à 7, dans le 2e double, Pierre Bérubé et Gilles Painchaud ont perdu par 8 à 2 contre Jean-Guy Charest et Jean-Guy Latulippe de Princeville.



Pour une troisième année consécutive le club HPL Arthabaska a remporté le championnat de la saison régulière dans la ligue de balle-molle junior des Bois Francs. Grâce à cette performance le trophée emblématique du championnat est

devenu la propriété perpétuelle du club HPL. On reconnaît ici le lanceur Laurent Roux, Gilbert Perreault, Alain Bergeron, le capitaine Benoit Laroche et l'instructeur Michel Dubois. (Photo Lero).

## Dans la ligue des Bois-Francs

### Le championnat de la saison à l'équipe Forand Auto

VICTORIAVILLE (R.L.) — Pour une deuxième année consécutive, le Forand Auto de Plessisville a remporté le championnat de la saison régulière de la ligue de balle-molle des Bois-Francs.

En 18 rencontres, le Forand Auto a accumulé 13 victoires, n'a subi la défaite qu'à trois reprises et a connu deux matchs nuls pour un total de 28 points. La Parmentière de Warwick termine en seconde position avec 24 points. Les Jets de Princeville qui ont connu depuis longtemps leur meilleure saison finissent en troisième position avec 22 points.

Le vétérân Central qui a connu un début de saison difficile termine en quatrième position avec 16 points. Le Pepsi-Cola de Victoriaville prend la cinquième

place avec 15 points. L'Hôtel Huron de Victoriaville a réussi à obtenir 12 points au classement final. Le Michel Transport d'Arthabaska a connu sa pire saison en terminant dans la cage avec neuf points seulement.

#### Classement final

Clubs	pg	pp	pn	pts
Forand Auto	13	3	2	28
Parmentière	12	6	0	24
Jets Prince	11	7	0	22
Vétéran-Central	7	9	2	16
Pepsi-Cola	7	10	1	15
Hôtel Huron	6	12	0	12
Michel Transport	4	13	1	9

#### Eliminatoires

Une réunion était tenue hier

soir en vue d'établir le calendrier des éliminatoires.

Soulignons cependant que le Vétéran-Central disputera une série semi-finale de 4 de 7 au Forand Auto de Plessisville. Il y aura d'autre part deux séries quart de finale de 2 de 3 quand le Pepsi-Cola rencontrera la Parmentière de Warwick et l'Hôtel Huron de Victoriaville se mesurera aux Jets de Princeville.

#### Dernières parties

Les dernières parties régulières du circuit Gilles Besmargan ont vu le Vétéran-Central Auto de Plessisville l'emporter difficilement par 10 à 8 contre les Jets de Princeville.

## A Victoriaville

### Le tournoi O'Keefe fait connaître ses dates

VICTORIAVILLE (R.L.) — Lors d'une assemblée tenue mercredi soir à l'hôtel des rois de Warwick, l'horaire du tournoi O'Keefe de balle-molle qui se tiendra à Victoriaville les 14, 15 et 16 août, a été défini.

#### Vendredi soir

- 18h. — Yvon Thibeau Victoriaville, Les voltigeurs de Saint-Norbert (B)
- 19h. — Syndicat du Vêtement Victoriaville, G.E. Ling Warwick (B)
- 20h. — Manoir Saint-Basile, Vétéran-Central Victoriaville (A)
- 21h. — Dion et Frères Plessisville, Autobus des Bois-Francs Plessisville (B)
- 22h. — G.B. Trophées Inver-

ness, Hôtel Lecours Saint-Norbert (B)

23h. — HPL Arthabaska, Lemay auto Victoriaville (B)

#### Samedi

- 5h. — Laurierville, J. Vallières Manseau (B)
- 6h. — Hôtel Central Plessisville, T.A. Fournier Plessisville (B)
- 7h. — Manoir Plessis, Carignan Texaco service Victoriaville (B)
- 8h. — Knowton Clairon, Rosemont (A)
- 9h. — Ville Laval, Waterloo (A)
- 10h. — Lévis Fina, Forand Auto Plessisville (A)
- 11h. — La Parmentière Warwick, Granby (A)
- 12h. — Pepsi-Cola Victoriaville, Québec 2 (A)
- 13h. — Lac Saint-Jean, Jets de Princeville (A)
- 14h. — Aramis Asbestos, Lévis Carrier (A)
- 15h. — Giguère et Tomasso, Montréal, Québec 1 (A)
- 16h. — Lévis Samson, Thetford-Mines (A)
- 17h. — Epicrerie Bernard Victoriaville, Libre (B)
- 18h. — Giffard Québec, Libre (A)

## Balle-molle à Victoriaville

VICTORIAVILLE (R.L.) — La saison régulière de la ligue intersyndicale de balle-molle tire à sa fin et jusqu'à date trois clubs, le Saucier, la Cie Jutras et l'Epicrerie Bernard ne sont pas assurés d'entrer dans les éliminatoires.

Le classement actuel des équipes démontre que le syndicat du Vêtement occupe la première place avec 22 points. Le Lemay Auto suit avec 19 points, le Rubin Bros a 14 points, le Raoul Saucier 9 points, la Cie Jutras 8 points et l'Epicrerie Bernard 6 points.

#### Ligne Commerciale

Dans la ligue commerciale de balle molle de Victoriaville, la caisse POP et Le LaSalle sont sur un pied d'égalité en tête avec chacun 7 points. La caisse POP a cependant une partie de plus à disputer que le LaSalle. Par ailleurs, le Lucky One est en troisième place avec 6 points. Le Carignan Texaco n'a que 2 points au classement.

## Gain du Lemay Auto

Victoriaville (R.L.) — Dans la ligue inter-syndicale de balle-molle de Victoriaville, le Lemay Auto a défait l'épicrerie Bernard par le compte de 19 à 10. Ce fut la soirée des frappeurs puisqu'au total 31 coups sûrs furent réussis.

Denis Mailhot a été le lanceur gagnant alors que Jean-Pierre Hélie a été débaît du revers. André Plourde du Lemay Auto et Denis Doucet du Bernard ont chacun canonné un coup de quatre buts.

Par cette victoire, le Lemay Auto s'est approché à trois points du club syndicat du vêtement, détenteur de la première place au circuit Fernand Morin.



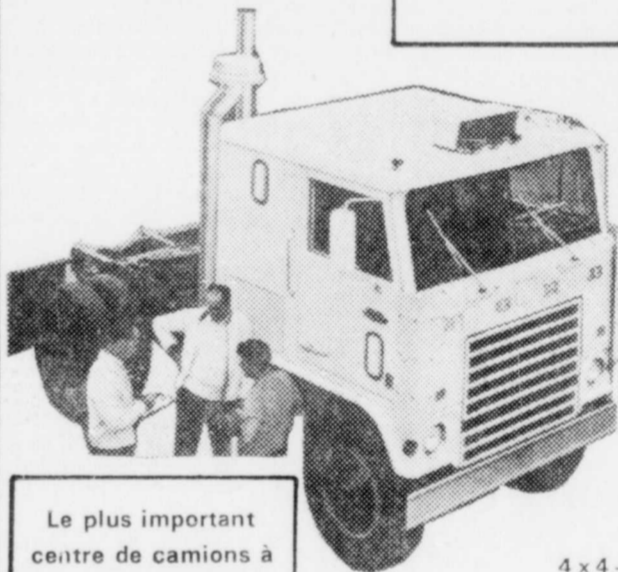
Benoit Chartier prop.

Chez Chartier Auto, vous faites affaire directement avec le propriétaire. C'est plus rapide... et plus économique.

Vaste choix de VOITURES USAGÉES

en parfaite condition

A PRIX SPÉCIAUX



Le plus important centre de camions à 20 milles seulement de Trois-Rivières

CAMIONS TRACTEURS

NEUFS OU USAGÉS de 1964 à 1970

SPECIAL CAMION FORD

4 x 4 — 1969 F-250 Reg.: \$4900 POUR

\$3500

CHARTIER AUTO

228-2791 \* LOUISEVILLE Boul. EST

Centre Récréatif (Aréna) Cap-de-la-Madeleine

## LUTTE professionnelle

TOUS LES MARDI SOIRS 8h.30 P.M.

Autobus gratuit aller-retour Départ chez Pollack

Réervations: 378-2589 378-8039

## Les 15-16 août

### Un tournoi de croquet présenté à Warwick

WARWICK (R.L.) — Un tournoi de croquet d'envergure provinciale sera présenté à Warwick, les 15 et 16 août.

Ce tournoi est sanctionné par la ligue de croquet provinciale du Québec. Il sera commandité par la brasserie Molson dont le représentant régional est Roger Laun et le représentant local Ben Mathieu.

La compétition se déroulera au centre récréatif de Warwick. Quatre jeux seront à la disposition des participants, dont un couvert.

Les inscriptions coûteront \$5.00 l'équipe et se prendront de

14.00 heures à 22 heures le 15 août. Il est à noter que l'on jouera 24 heures par jour durant ces deux journées.

Des jeux divers comme tennis sur table, billard, fers, tennis, piscine, restaurant, camping, seront à la disposition des participants qui attendront leur tour pour jouer au croquet. On peut réserver à l'avance en téléphonant soit au centre récréatif de Warwick ou encore à MM. Yvon Desrochers et Blondin Plourde, tous deux de Warwick.

Ce tournoi de croquet sera sous la présidence de M. Fernand Perreault.

J. Real Piche, prés.

SOYEZ DANS LE VENT ET LE CONFORT... pendant

profitez de nos bas prix

# L'EXPO DE TROIS-RIVIERES

POUR VOUS PROCURER

- ROULOTTE
- MAISON MOBILE
- TENTE ROULOTTE

de marques reconnues =

SHAMROCK GENERAL CORSAIR VAL BAR GLENDALE

PRIX EXPO

A NOTER QUE NOS MAISONS MOBILES SONT DES MODÈLES DE LUXE BIEN ÉCLAIRÉES POUR VOTRE CONFORT MALGRÉ LEURS BAS PRIX

CHAMPIGNON maisons mobiles INC

ROUTE MARIE-VICTORIN (les 40) NICOLET

CONDITIONS DE PAIEMENT FACILES. VENTE et SERVICE 293-5950

ROULOTTES 22 1/2' FRIGIDAIRE GAZ — ÉLECTRICITÉ FENÊTRE DOUBLE TIRAGE D'UN APPAREIL DE T.V. LE 16 AOÛT PARMIS LES VISITEURS DE NOTRE KIOSQUE.

# \$4,075

